Organisation de l'UTC et relations avec les entreprises

Projet SO05 A12 Sociologie, organisations et dynamiques des collectifs

Introduction:

L'UTC a un fonctionnement d'université atypique, puisque dès ses origines elle noue un lien important avec les entreprises. En tant qu'université d'ingénierie, elle a été conçue vers et pour l'industrie. L'étude de son organisation est d'autant plus intéressante, qu'elle est régulièrement citée comme élève modèle par les gouvernements récents, et a été précurseur pour la mise en place de certaines lois.

« Dès sa création, l'UTC a clairement affirmé sa volonté, voire sa vocation, de travailler très étroitement avec le secteur industriel. Ce choix a amené l'Université à mettre en place un certain nombre de structures et, surtout, certaines formes de gestion de l'enseignement et de la recherche qui ont développé parmi les membres de cette université une « Culture Compiègne », connaissance et acceptation des contraintes du secteur industriel que l'on retrouve aussi bien chez les enseignants chercheurs que chez les étudiants. Il s'agit maintenant d'ouvrir l'UTC encore plus largement au secteur économique dans son ensemble, financier et de professionnaliser encore plus l'université-une « entreprise de formation, de recherche et de transfert ». ¹

Cette citation reflète un peu l'étude que l'on va essayer de mettre en œuvre au sujet de l'UTC. C'est-à-dire quelles structures sont mises en œuvre pour avoir de telles relations avec les entreprises ? Quelles sont ces relations et pourquoi les entretient-on ?

Dans une première partie nous étudierons comment s'est conçue l'UTC et ses particularités du point de vue des relations avec les entreprises. Dans une seconde partie nous nous pencherons sur sa structure et ses différentes affiliations. Nous verrons par la suite dans une approche systémique, les conséquences sur l'organisation de l'UTC pour pouvoir entretenir ses relations avec l'entreprise l'importance de l'image de marque de l'UTC, et le poids de la vision des entreprises sur la structuration de l'UTC. Nous verrons dans une quatrième partie dans quelle mesure l'UTC n'est pas assujettie à des décisions extérieures, n'est pas soumise à la législation, mais qu'elle milite et tente à diffuser une certaine vision du monde, et qu'elle est précurseur en bien des domaines sur les réformes de privatisation de l'enseignement supérieur et en parallèle on verra que cette organisation peut créer des contraintes et des tensions sociales, et qu'elle a pu susciter de nombreuses oppositions.

٠

¹ (Revue UTC, 1990)

Sommaire

INTRODUCTION		2
SOM	MAIRE	3
I) (CONCEPTION ET SQUELETTE DE L'UTC :	4
A) F	Fondation de l'UTC, éléments de contexte	4
a)	Un projet créé par des personnalités proches du monde de l'industrie	4
b)	UTC, particularité française	5
B) (Organisation particulière de l'UTC	6
a)	Instances et gouvernance de l'UTC	6
b)	Autres particularités organisationnelles de l'UTC	8
II)	ENSEIGNEMENTS ET RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES	10
A) F	Relation avec les entreprises dans le fonctionnement de l'UTC	
a)	Les filières et les branches:	10
b)	Les UV :	
c)	Stages et employabilité:	
d)	Recherche par contrats:	
e)	BUTC et service de documentation pour les entreprises	13
в) [Différentes instances et groupements dans lesquels participent l'UTC	
a)	Histoire des instances de la recherche et de création d'entreprises de l'UTC	14
b)	Structures d'accueil des entreprises :	
c)	Structures de financement de l'UTC :	
d)	Formation continue :	20
III)	POIDS DES ENTREPRISES ET CONSEQUENCES ORGANISATIONNELLES	22
A) (Un fonctionnement demandé par les entreprises :	22
в) і	Importance de l'image, « les valeurs de l'UTC »	24
a)	Contrôler les étudiants et le personnel pour qu'il n'y ait pas de vagues	24
b)	L'UTC, vitrine publicitaire du monde de l'entreprise	26
c)	La course aux classements, Universités en concurrence	26
IV)	UN MODELE UTC REVENDIQUE ET CONTESTE	28
A) L	L'UTC, modèle de privatisation de l'enseignement en diffusion	28
а)	Diffusion direct : essaimage et internationalisation du système	
b)	Diffusion idéologique :	29
B) (Une organisation critiquée	32
COLU	RCFS FT RIRLINGRAPHIF	34

Conception et squelette de l'UTC : I)

A) Fondation de l'UTC, éléments de contexte

a) Un projet créé par des personnalités proches du monde de l'industrie

L'UTC a été créé sous la présidence de Georges Pompidou (1969-1974), sous l'impulsion des gouvernements (E. Faure puis Jacques Chaban-Delmas (20 juin 1969-5juillet 1972)) de l'époque. « L'UTC survient dans la continuité du mouvement amorcé avec l'INSA en 1957 (pour les ingénieurs) et les IUT en 1966 (pour les techniciens) »².

Dès 1968, une partie des bases de l'UTC est élaborée sous le cabinet d'Edgar Faure. Le projet est fortement empreint du gaullisme, que ce soit au sujet de la sélection à l'entrée, ou de l'idée de « vaincre par une puissance mécanique supérieure », imposant le développement de l'industrie et de la technologie.

L'UTC est à mi-chemin entre les universités et les écoles d'ingénieurs. Contrairement aux IUT pour lesquels l'Etat restait un acteur majeur, l'UTC est un projet émis par l'Etat mais dont la conception a été déléguée à un cercle de personnalités. Olivier Guichard, alors ministre de l'éducation sous le gouvernement de Jacques Chaban-Delmas choisit Bernard Delapalme (directeur de la recherche scientifique et technique du groupe ELF-ERAP, ingénieur du CERN puis du CEA) pour présider ce cercle de personnalités :

Pierre Aigrain (délégué général de la recherche scientifique et technique), Blanc-Lapierre (directeur de l'Ecolee supérieur d'électricité), Bonnier (Doyen honoraire de la faculté des sciences de grenoble), Boudon (professeur de la sorbonne), Furet (directeur du centre de recherche historique), Jouven (PDG de Pechiney-Uginne-Kuhlmann), Lassalee (président de l'Université de Lyon II), Legendre (maire UMP de Compiègne), Lord Lewellinn-Devies (Imperial College de Londres), Millier (PDG de l'établissement public pour l'aménagement de la Défense), Picinbono (Président de l'université Paris-Sud), Riboud (PDG de Schlumberger), Serisé (PDG du comptoir des entrepreneurs)

On peut remarquer que les personnalités choisies pour concevoir l'UTC sont très liées à l'industrie. B. Descomps est choisi en 1969 par Olivier Guichard pour animer un « groupe des industries mécaniques et électroniques » pour définir le cahier des charges de la « Maitrise des sciences et Techniques » (MST) de Villetaneuse (ville initialement prévue pour fonder l'UTC). Il qualifia ce groupe comme « très UIMM » 3. L'UIMM est l'Union des industries et métiers de la métallurgie, syndicat patronal de la métallurgie membre du MEDEF.

En octobre 1971, est décidée une mission d'instruction de l'UTC, Guy Daniélou est chargé par Olivier Guichard d'en poser les fondations. On peut identifier alors « 3 pères fondateurs à l'origine dont 2 non universitaires, mais participant aux choix technologiques dans les industries de pointe et, sur le plan idéologique, catholiques, proches du mouvement œcuménique chrétien de Taizé. » 4

- Bernard Delapalme, X Armement, ELF-ERAP,
- Guy Daniélou, Ecole Navale, sciences po, ancien sous marinier, chef de service au commissariat à l'Energie Atomique (CEA), un des fondateurs du Superphénix,
- Claude Delorme professeur de physique

Idéologiquement ils suivent les thèses Saint Simoniennes. Il faut développer sa technologie et son industrie face aux autres pays, être compétitif. A la conception de l'UTC, cette université doit être à l'écoute des entreprises, avoir de forts liens avec celles-ci. Son organisation est étudiée pour aller dans le sens de cette idée.

² P. Lamard, Y-C Lequin, février 2012

⁴ UTC, Texte d'archives, introduction sur l'origine de l'UTC, date inconnue

b) UTC, particularité française

Du côté des lois françaises, rappelons quelques aménagements qui ont mené à la création de l'UTC et des événements qui l'ont accompagnée.

- -Novembre 1944-juin 1947: Plan Langevin Wallon. Ce plan prévoit entre autre l'établissement d'instituts techniques reliés aux facultés et aux centres d'études, avec intervenants extérieurs, des maitres qui aient l'expérience de l'industrie, de l'agriculture, des affaires, de l'administration.
- -1961 : étude d'André Boulloche commandée par le gouvernement de De Gaulle sur les grandes écoles et leur devenir. La conclusion est qu'il faudrait acquérir une solide base scientifique complété par les sciences humaines (avant tout l'économie et la sociologie du travail). Il faudrait valoriser les méthodes actives, généraliser et développer les stages.
- Novembre 1966 : colloque de l'Association d'Etude pour l'Expansion de la Recherche Scientifique (qui réunit des chercheurs, des industriels, des savants, des syndicalistes...,) à Caen. Les « 15 points de Caen » recommandent entre autre la création d'Universités expérimentales qui seraient sélectives (« universités publiques, autonomes, compétitives, diversifiées »), et une recherche orientée fonctionnant par contrat entre les industries et les universités. ⁵
- -1968 : Loi Faure ou Loi d'orientation des universités
- Suppression des facultés pour créer « les établissements publics à caractère scientifique et culturel »
 (EPSC).
- Renforcement de « l'autonomie » universitaire : les EPSC peuvent déterminer ses statuts et RI (avec tout de même des contraintes), choisir le contenu des programmes. Les fonds internes des universités sont régis par crédits de fonctionnement, il n'y a cependant aucune garantie sur une augmentation de ce fond. Le contrôle financier se fait à posteriori ⁶
- Participation: création des conseils universitaires: « Les conseils sont composés dans un esprit de participation par des enseignants, des chercheurs, des étudiants et par des membres du personnel non-enseignant ». Les statuts doivent également prévoir « la participation de personnes extérieures choisies en raison de leur compétence et notamment de leur rôle dans l'activité régionale » (composition prévue entre un cinquième et un tiers du Conseil) ⁷
 - Création des Cneser
 - Pluridisciplinarité des EPSC
- -Juillet 1971 : 3 lois sont votées pour permettre entre autre des aménagements de la loi d'orientation de 1968 dans le cadre « d'expérimentations pédagogiques ». 8 Ces établissements obtiennent comme statut : Etablissement Public à Caractère Scientifique et Culturel (EPASC)
- -Octobre 1972 : Création de l'UTC, 1^{er} EPASC français, créé comme « expérimentation pédagogique ».
- -septembre 1973 : Première rentrée de l'UTC dans les locaux de la maison de l'Europe de Compiègne et dans 2 bâtiments à côté de la sous préfecture (Benjamin Franklin ouvre en 1975, et Royallieu en 1978)

⁷ Robi Morder, juin 2009

⁵ (Le colloque de caen, Avril 1966)

⁶ Sénat, 1968

⁸ P. Lamard, Y-C Lequin, février 2012

B) Organisation particulière de l'UTC

a) Instances et gouvernance de l'UTC

« Une présence importante du monde socio-économique, et notamment industriel, a été recherchée au sein de toutes les instances de l'UTC : Conseil scientifique, CEVU, bureaux de départements, conseils d'équipes de recherches. Le Conseil d'administration est composé pour moitié de membres extérieurs et il a été souvent présidé par des industriels de renom. Cette politique, qui favorise évidemment l'interpénétration des deux mondes, est assez générale dans les écoles d'ingénieurs. »

i. CA de l'UTC

A sa création, on voulait donner une certaine importance aux extérieurs et à des représentants de l'industrie. Initialement dans le Conseil d'Université il y a 10 élus (au sein de l'UTC) pour 15 nommés (extérieurs) alors que la loi de 1968 parlait d'une présence entre 1 cinquième et 1 tiers d'extérieurs dans le CU. En 1981 un changement a été effectué pour passer à 28 membres du Cu (maintenant du Conseil d'Administration), dont 14 élus (8 représentants des enseignants, 4 des étudiants, 2 des représentants des personnels IATOSS), et 14 personnalités extérieures détaillées comme suit 10 :

- 3 représentants des collectivités territoriales :
 - -1 au titre de la Ville de Compiègne,
 - -1 au titre du département de l'Oise,
 - -1 au titre de la Région Picardie,
- 3 représentants des secteurs socio-économiques concernés par les activités de l'U.T.C.:
 - -1 représentant l'association des anciens étudiants de l'U.T.C.
 - -1 représentant des industries chimiques, parachimiques, biologiques et pharmaceutiques.
 - -1 représentant des industries mécaniques, électroniques, électrotechniques et informatiques.
- 1 représentant du département ministériel chargé de la recherche et de la technologie.
- 2 représentants des cadres salariés et des cadres employeurs issus notamment des organisations syndicales.
- 5 personnalités qualifiées désignées par le conseil d'administration à titre personnel en raison de leurs compétences en matière scientifique, industrielle ou de culture technique.

Le président du CA est habituellement un représentant de l'industrie (en 2012 Christian Esteve qui est un représentant de chez Renault), alors que le vice président du CA est un enseignant de l'UTC.

Le CA a le rôle de « législatif » (terme employé par le CA de 1981), il est important puisqu'il décide de la politique générale de l'UTC.

ii. Président de l'UTC et directoire

Le président de l'UTC est un président fort, suivant un peu le modèle américain de « Board of Trustees » ¹¹. Il est bien plus puissant qu'un simple « exécutif ». Son rôle diffère totalement des autres universités de France :

- ✓ Il nomme indirectement les directeurs de départements (après élections au sein des départements) et directement les autres chefs de division et directeurs spécialisés (avec l'avis conforme du CA)
- ✓ Il propose le président de la « fondation de l'UTC pour l'innovation » (celui-ci ayant beaucoup de pouvoir au sein de la fondation) qui devra être accepté par son conseil de gestion. ¹² Il représente cette fondation, sur les 13 membres du conseil de gestion, il a un siège d'office et propose 7 autres membres qui devront être validés par le CA de l'UTC¹³
- ✓ Il choisit les enseignants contractuels (après avis d'une commission consultative), ce qui représente 1 tiers des enseignants.

⁹ Rapport CNE 1998

¹⁰ Webinterne UTC, rubrique Conseil d'Administration consulté en décembre 2012

¹¹ Le monde, entretien avec François Peccoud, 2004

¹² Règlement Intérieur, Fondation de l'Université de Technologie de Compiègne, 2012, article 1-3-1 (UTC)

¹³ Statut de la fondation de l'UTC pour l'innovation, Avril 2012

- ✓ Il s'assure l'autonomie financière de l'université et sa gestion ¹⁴
- ✓ Il est la « vitrine » de l'université, il porte la voix de celle-ci.
- ✓ Il a régulièrement de nombreuses autres fonctions. En septembre 2012 par exemple Alain Storck est nommé titulaire au CA de l'Association Transport Terrestre Promotion portant le pôle de compétitivité I-Trans.¹⁵

S'il y a un désaccord entre le CU et le président de l'Université, c'est le ministre de l'Education qui tranchera.

Le président de tradition était nommé parmi des membres industriels, même si le profil d'Alain Storck diffère de cette tradition. Pour ce dernier il faut tout de même remarqué qu'il a effectué une politique à l'INSA de Lyon beaucoup tourné vers les entreprises¹⁶.

Le président a été conçu par Bernard Delapalme comme « une personnalité indiscutable, tant du point de vue des universitaires que de celui du monde industriel » ¹⁷

« Ce n'est pas inscrit dans les statuts, mais il est entendu qu'aucune candidature interne (venant de l'établissement) n'est recevable. » ¹⁸ Le président de l'UTC est nommé par le ministre de l'éducation. Originellement le CA présente une liste de 3 candidats au ministre qui choisit, mais pour le dernier président il n'y a eu qu'une proposition.

Le pouvoir exécutif est présenté dans son ensemble par le directoire composé de 15 membres et 7 invités. Ce sont les directeurs de chaque département, de la BUTC, des relations internationales, etc.

Un directeur particulier:

« La direction aux relations industrielles joue un rôle tout à fait particulier au sein du groupe UTC qui désigne un ensemble de trois personnes morales : l'université (droit public), l'association Gradient (droit privé), la filiale SA Divergent (droit privé). La direction des relations industrielles coordonne les stages industriels qui ne relèvent que de l'UTC, la formation continue (UTC/Gradient/Divergent), la recherche finalisée (UTC/Gradient/Divergent), la valorisation (Gradient/Divergent). »¹⁹

Ce directeur a aujourd'hui été remplacé par le « directeur innovation et partenariat »

iii. Conseil Scientifique de l'UTC

Le Conseil Scientifique a un rôle important puisqu'il décide des thèmes de recherche de l'UTC. La recherche fonctionnant beaucoup par contrat comme nous le verrons plus tard, il est important de fixer une politique scientifique qui n'est pas la somme des hasards. « C'est comme en forêt, il y a du « mycélium partout, et parfois un champignon [=un contrat] pousse » ²⁰. L'UTC se prévôt une certaine cohérence dans le temps, pour ne pas se laisser influencer par l'argent sur le court terme, le CS pour cela fixe une direction de la recherche qui offre aussi des indicateurs aux entreprises, qu'elles puissent trouver ce qu'elles veulent...

Les projets de recherche sont ouverts par le directoire après avis motivé du CS qui assure un suivi du projet et recommande sa fermeture au moment voulu.

¹⁴ Même si le Comité National de l'Evaluation des enseignements supérieurs (CNE), qui voudrait que l'UTC aille bien au-delà, regrette dans son rapport de 1998, que « le Comité relève que l'objectif n'est pas réalisé de manière aussi satisfaisante que souhaité puisque l'université reste soumise au contrôle a priori et non a posteriori »

¹⁵ Conseil d'Administration de l'UTC (UTC, 11 octobre 2012), séance du 11 octobre 2012, relevé de conclusion.

¹⁶ [A la question des réalisations dont il est le plus fier] Deuxième réalisation cruciale : la fondation partenariale qui sera officialisée en avril 2011. Elle est soutenue par une petite dizaine de fondateurs, parmi lesquels EDF, Michelin, Saint-Gobain, bioMérieux, Renault Trucks, mais aussi la PME ACIES et bien sûr l'association des anciens de l'INSA, Valor. Cette fondation va diversifier nos sources de financement. Six millions d'euros sur cinq ans sont déjà engagés. Outre l'aspect financier, important dans la situation budgétaire tendue que connaît l'INSA, la fondation permet d'établir des coopérations durables et intenses avec des partenaires ciblés. (Storck, 2011)

¹⁷ P. Lamard, Y-C Lequin, février 2012

¹⁸ Le monde, entretien avec François Peccoud, 2004

¹⁹ Rapport CNE 1998

²⁰ Entretien avec Daniel Thomas, décembre 2012

b) Autres particularités organisationnelles de l'UTC

La commission de réflexion de 1981 établissait :

« Les différentes participations de l'industrie à l'UTC se font avec :

- a) Formation par stages et projets
- b) Intervenants extérieurs dans l'enseignement
- c) Enseignants chercheurs sous contrat
- d) Membres d'industrie dans les instances de l'UTC
- e) Subventions des sujets de thèses, projets et travaux en collaboration avec l'industrie en fonction de :

*Prix de revient

*Rentabilité

*Efficacité

* Délais »

a) On y reviendra, mais l'UTC met beaucoup l'accent sur les stages en industrie. Il y a 2 stages ingénieurs et un stage ouvrier sur les 5 ans. Les stages « modifient spectaculairement les mentalités des étudiants et satisfont généralement les industries »²¹. Cela permet de mieux être à l'écoute des entrepreneurs.

Le système de fonctionnement par choix d'UV permet : une plus grande souplesse avec les profils de sortie, des réponses plus brèves aux sollicitations de l'économie, une diversification des profils moins couteuse, et un meilleur placement des étudiants.²²

b) Et c): Initialement a été prévue une part importante de contractuels puisqu'ils représentent 1/3 des enseignants chercheurs (les 2/3 autres sont employés par l'Etat qui fixe le salaire. Les contractuels sont payés par l'UTC à travers de crédit qu'on leur fournit. Ils peuvent être choisis parmi des diplômes non reconnus par l'Etat (certains diplômes américains,...), ou encore parmi les industriels. « Ils sont payés à hauteur de 20 à 25% plus cher, et sont composés en bonne partie d'industriels. ²³ »

On peut remarquer une évolution de la conception du contractuel dans le temps. Initialement conçu pour avoir un certain turn-over (les contrats sont des contrats de 3 ans), les contractuels sont souvent fixes par la suite ²⁴. Ces contractuels permettent dans l'idée originelle d'avoir des industriels de prestige dans l'enseignement, par la suite ils sont aussi vus pour permettre une meilleure « flexibilité » : « Cela permet plus facilement de créer de nouveaux enseignements, de nouvelles filières : design industriel, génie de systèmes urbains, gestion du patrimoine et des espaces culturels. »²⁵

Cette seconde idée passe avant la première. Aujourd'hui les contractuels peuvent être moins payés que les enseignants titulaires. ²⁶ Tout comme pour les TSH sont employés beaucoup de vacataires qui permettent d'éviter de prendre des pleins temps...

e) De même on reviendra par la suite sur la recherche, mais les entreprises ont un poids certain dans les financements de l'UTC. En 1984, 40% du budget (100 000 francs) de l'UTC était des « fonds propres » (A la fois financements par contrats, des entreprises, frais d'inscription, locations divers,...) ²⁷ En 2004, il y avait un budget consolidé de 52 millions d'Euros, composé de 12% les collectivités territoriales, 10 % les entreprises – 12% avec la taxe d'apprentissage – et le reste l'Etat. ²⁸ Aujourd'hui la taxe d'apprentissage, qui est une taxe obligatoire pour les entreprises dont 48% du montant total est versé à un établissement de leur choix, a une part bien moins importante dans le budget de l'UTC (<3%). Le budget de l'UTC se développe de manière assez compliquée, mais aujourd'hui à peu près 10 à 15% du budget total (72 millions d'euros) de l'UTC vient des entreprises, et 80 % du budget vient de l'Etat et des collectivités. ²⁹

²³ Le monde, entretien avec François Peccoud, 2004

²¹ Informations UTC [hebdomadaires] 1976

²² Ibidem

²⁴ Remarque du CNE, 1989 renouvelé par l'AERES, 2008

²⁵ Le monde, entretien avec François Peccoud, 2004

²⁶ Entretien avec Daniel Thomas, décembre 2012

²⁷ L'UTC en chiffres, 1984

²⁸ Le monde, entretien avec François Peccoud, 2004

²⁹ Budget 2012, UTC

Il faut noter que l'Etat et les collectivités pèse un poids important sur les décisions de l'UTC, que ce soit de manière directe (nomination des présidents, présence dans les instances,...), ou indirecte par des demandes de modifications des CNE ou aujourd'hui AERES :

« Des crédits de maintenance devront également être accordés par l'administration centrale. De son côté, l'UTC devra agir dans trois directions:

- mobilisation de crédits d'investissement dans le cadre de ses prochains budgets annuels, ce qui conduira l'équipe de direction et le Conseil d'administration à établir une judicieuse répartition des dépenses de personnels, de fonctionnement et d'investissement, et à inciter les équipes à développer davantage encore les ressources propres ;
- structuration des services du patrimoine de manière à être opérationnel le plus rapidement possible en matière de maîtrise d'ouvrage;
- réduction des coûts d'infrastructure dans le cadre d'un engagement au développement durable. »³⁰

L'UTC reste encore une expérimentation pédagogique du gouvernement qui pousse à garder des rapports étroits avec les entreprises. Les rapports du CNE ou maintenant de l'AERES félicite toujours l'UTC de ces structures allant dans ce sens, et regrette les mesures déviant du projet initial (pouvoir central « trop contrôlé par le CA », pas assez d'enseignants de l'industrie, on devrait rendre obligatoire de faire des UV de management,...). Ces organismes ont un poids important, puisqu'ils font référence et adressent leur rapport au ministre de l'enseignement supérieur.

« À l'heure où le législateur pourrait banaliser ce statut dérogatoire, il est important que l'UTC conserve son esprit pionnier. Deux terrains d'élection et d'excellence - le développement durable et l'innovation technologique s'offrent à l'UTC. Elle s'engage à les occuper, sinon tous azimuts, du moins sous de nombreux angles, et au travers de partenariats diversifiés. »31

³⁰ AERES 2008

³¹ Ibidem

Enseignements et relations avec les entreprises II)

« La chaire d'enseignement et recherche apparait alors comme étant à la jonction de ces besoins. Elle permet à un industriel de confier à l'université la formation spécifique à ses besoins et ainsi d'externaliser sa formation professionnelle. Elle permet en retour à l'université d'avoir un supplément de ressources pour adapter sa formation à des besoins spécifiques exprimés légitimement par une profession dépassant les critères de formation habituelle. »³²

A) Relation avec les entreprises dans le fonctionnement de l'UTC

a) Les filières et les branches:

« Les industriels sont présents dans le conseil Scientifique, au sein des bureaux de départements, ainsi que dans les conseils de filières. Ces filières assurent la véritable professionnalisation de l'enseignement et correspond aux besoins de l'industrie. »³³

« A sa création, l'UTC a été créée avec plusieurs filières en mécanique, en biologie, en génie chimique et en génie informatique. Cela correspondait aux besoins du marché de l'emploi de l'époque. »³⁴

Les filières proposées aux étudiants ont un rôle important dans ces relations avec les industries. Elles ont été étudiées pour correspondre aux besoins des entreprises, et elles évoluent en fonction de celles-ci.

Il faudrait faire l'étude sur la durée pour le prouver. Mais restons sur une liste des filières à un instant T. En 1990 existaient les filières :

- Génie Biologie :
- Biomédicale
- Produits Biologiques et Alimentaires : procure un contrôle qualité qui répond à « l'expression de besoins exprimés par les industries alimentaires, pharmaceutiques, chimiques, soit pour réaliser un produit, soit pour s'intéresser à son procédé de production »
- Bioindustrie qui aborde les équipements industriels liés à la fabrication
- Filière libre
 - Génie Chimique :
- o Procédés et contrôles : « L'orientation des études vise à la formation, d'ingénieurs capable de concevoir et conduire avec une vue d'ensemble des unités industrielles [...]. Cette filière prépare les ingénieurs à l'évolution industrielle actuelle : entreprises de taille moins gigantesque fortement automatisées, soucieuses d'économie d'énergie, des entreprises plus souples et plus rentables »
- Thermique et énergétique
- o Industries alimentaires
- Génie informatique. 6 filières possibles, « combien demain ». Cette branche étant en pleine extension pour les entreprises, elle est très mobile sur ses filières.
- Génie Mécanique « Les études forment les ingénieurs susceptibles de faire leur carrière dans les industries relevant du GM »:
- Contrôle qualité industriel (CQI)
- o Entrainements, électromécanique et robotisation
- o Acoustique et vibrations industrielles
- Design industriel
- Matériaux et innovation technologique [matériaux industriels]
- Génie des Systèmes Mécaniques (ouverture prévue en septembre 1991) : « son principe de base est de prendre en compte l'ensemble des données relatives à la vie de la pièce, du système dès la conception afin d'assurer la réalisation du meilleur compromis possible débouchant sur la compétitivité maximale »³⁵

³² Portail de l'UTC, rubrique « information partenariat » consulté en décembre 2012

³⁴ François Peccoud dans une interview de 2003

³⁵ Université de Technologie de Compiègne, revue annuelle 1990

La revue conclue sur ces filières choisies : « L'UTC a la volonté d'associer les industriels à la formation ». Elles sont appréciées par les entreprises.

Le magazine AFCIQ, « qualité magazine » de septembre 1988³⁶ commente la filière CQI de la branche GM : « CQI, la filière Contrôle et Qualité Industrielle de l'UTC est cotée 1ère par l'industrie. Elle a pour but de créer « avant tout des ingénieurs qualités »

Dans le magazine hebdomadaire de l'UTC, Sully Schächter, directeur de la qualité Bendix France-Europe et responsable de l'enseignement de la filière CQI réagit : « l'Université est pionnière en qualité [...] Les employeurs sont toujours étonnés en découvrant que les utcèens sont très opérationnels »

Certaines filières peuvent correspondre aussi à des besoins des collectivités ou de l'Etat : pour certaines filières de la branche GSU, pour le biomédical ou pour tout ce qui concerne la défense et l'armée. Ceci parce qu'une partie des débouchés de ces filières ne sont aujourd'hui pas encore financés par les industries. Mais d'autres filières ont été totalement façonnées par et pour les entreprises.

b) Les UV:

« Dès la 1ère année de présence à l'UTC, et pendant les 5 ans qui suivent (au-delà pour les thésards), les étudiants reçoivent un enseignement sur la gestion des entreprises, la finance et, d'une manière générale, sur tout ce qui touche le "monde des affaires". L'objectif est non seulement de transmettre des connaissances, mais surtout de préparer les esprits à affronter le monde économique, de combattre les idées reçues et de suggérer d'autres perspectives d'emploi que celles offertes par l'enseignement supérieur et les grands groupes industriels. L'UTC forme des ingénieurs dont elle souhaite faire des entrepreneurs tentés par la vie dans de petites structures dynamiques et par la création d'entreprise. »³⁷

Les Techniques et Science Humaines orientées pour l'ingénierie ont été créées à la fois pour « permettre plus d'ouverture des ingénieurs » et aussi pour leur donner des outils pour « savoir gérer des équipes ». Elles ont poids bien plus important que dans les autres prépa ou écoles d'ingénieurs qui peuvent la considérer comme secondaires ou ne proposer que de l'économie ou du management :

-En 1976 on recense 12 TSH dont 4 directement orientées vers le management et les entreprises

-en 1989 on recense 68 TSH, dont 21 de langues, 16 d'économies et de gestion, 6 d'expression, 27 de culture Générale (qui comprend aussi les UV de sport et de musique).

-Aujourd'hui sur 106 TSH on a 41 « Culture Générale », 2 designs industriels, 21 d'économie, marketing et management, 43 langues et 9 « d'expression ». On observe un développement très important des langues qui vont avec l'idée de « diffusion et d'internationalisation » des étudiants ingénieurs. François Peccoud (F. Peccoud, juin 2003) voit les TSH comme importantes pour : « utiliser la sociologie et la psychologie pour éviter des dysfonctionnements dans les entreprises qu'on a créées. »

A remarquer 5 UV d'économie, marketing, qualité et gestion sont passées en Techniques et Méthodes et sont obligatoires pour effectuer certaines filières. Ce sont les UV les plus fréquentées et les plus valorisées : plus de 500 étudiants inscrits pour FQ01 (Fiabilité, Qualité Industrielle). En 2001 fut créé le prix « CNES-UTC » (Centre National d'Etudes Spatiales, établissement scientifique à caractère industriel et commercial) qui récompense les meilleurs étudiants de FQ01 par un voyage pour assister à la lancée d'une fusée à Kourou pour le premier prix, et un ordinateur portable pour le second.³⁸ L'UTC veut cultiver « la culture du meilleur » chez les étudiants à travers l'idéologie diffusée par ces UV.

Le monde de l'économie peut directement interférer dans les UV. Par exemple il peut être nécessaire d'avoir une entreprise porteuse du projet de groupe (comme GE37) ou encore pour GE15 « initiation à la création et à la gestion d'entreprises innovantes », les étudiants doivent défendre leur dossier de création d'entreprise devant un jury composé de banquiers. Le référentiel économique prédomine.

« L'UTC propose-t-elle des enseignements spécifiques orientés vers la création Absolument. Nous formons 150 étudiants par semestre, en particulier grâce à un séminaire destiné aux étudiants

 $^{^{36}}$ Cité dans les informations UTC hebdomadaire de 1988

³⁷ CNE 1998

³⁸ UTC-infos du 10 octobre 2002

thésards et aux élèves ingénieurs. Parallèlement, j'ai affecté deux postes d'enseignants pour accompagner l'innovation sous toutes ses formes au sein de l'université. Cela concerne les créations d'entreprises, mais aussi les dépôts de brevet. » ³⁹

c) Stages et employabilité:

D'une approche stratégique, d'un point de vue capitaliste, effectuer des stages augmentent « l'employabilité », c'est-à-dire qu'en terme de concurrence avec les autres individus effectuer des stages augmentent la « plus value marchande » de l'étudiant et donc sa potentialité de trouver un emploi mieux rémunéré. Le stage a une valeur symbolique (dans le CV), augmente son réseau social dans l'industrie et apporte des compétences pratiques orientées dans un domaine donné.

« L'avantage concurrentiel en terme d'embauche ne se fait plus lorsqu'on a réalisé un stage mais deux. (...) L'enjeu du stage pour l'étudiant est de se professionnaliser. Face aux difficultés d'intégration sur le marché du travail, les étudiants doivent augmenter au maximum leurs chances d'être embauchés.

Cela passe par la réalisation de stages à forte value ajoutée, ce qu'ils nomment le « vrai » stage. Plus les missions sont proches d'une situation réelle de travail (remplacer les salariés absents, travailler sur des projets clients...) plus le stage est vécu par le stagiaire comme une réelle opportunité garantissant son « employabilité » » ⁴⁰

C'est donc un moyen aussi d'orienter la direction des futurs métiers des étudiants de l'UTC. Certains étudiants se voient refuser certains stages, notamment lorsque ceux-ci proposés par des laboratoires publics ou de petites PME. Ils doivent souvent amplement négocier pour obtenir ce qu'ils souhaitent. La branche GI interdit d'avoir un stage inférieur à 1000 euros en TN09. Ce sont des méthodes pour exclure certains champs de stages. L'intérêt est aussi de maintenir des bonnes statistiques pour l'UTC et les différentes branches sont mises en compétition⁴¹

« Tous nos étudiants de 3ème cycle sont placés dans l'industrie » 42

Les stages ont une importance à la fois pour la formation des étudiants et l'inculcation de « valeurs d'entreprise », mais aussi pour avoir des liens avec les entreprises. En 1984 l'UTC possédait 1000 contacts industriels⁴³, en 2003 elle possède un fichier de 4000 entreprises.

« Il faut éviter de travailler chacun dans son coin. Dans ce fichier, il y a les entreprises qui offrent des stages, qui envoient des salariés en formation continue, qui versent de la taxe d'apprentissage (celle-ci a été multipliée par 2,5 en 8 ans), qui accordent des contrats d'études et de recherche. 1.000 stages sont nécessaires par an. » 44

Les stages sont à la fois une passerelle de sélection des entreprises, et un vecteur idéologique en fonction des choix effectués. La plupart des stages effectués à l'UTC sont effectués dans des multinationales (variable en fonction des branches).

« L'UTC considère les stages comme les principaux vecteurs de la relation UTC-industrie, source d'opérations de transfert et valorisation. L'UTC se fait obligation de profiter des stages pour établir des relations durables avec les entreprises. Chaque stagiaire est suivi par un enseignant-chercheur qui établit et maintient le contact avec le correspondant industriel, lui rend visite (dans la mesure du possible, soit 50% des cas) et l'accueille à Compiègne pour la soutenance du mémoire de stage. Ce qui est évidemment l'occasion de mieux s'informer réciproquement sur l'offre et la demande des uns et des autres. [...]

Environ 15% des stages se déroulant en région Picardie se font dans une PMI (13% dans le seul département de l'Oise) et les opérations de transfert qui pourraient en résulter sont évidemment rares ou peu probables. D'une manière générale, il faut 4 ou 5 stages, c'est-à-dire une dizaine d'années, pour amener une PMI d'intensité

³⁹ François Peccoud dans une interview de 2003

⁴⁰ Mémoire de Nadine Dubruc, 2009

⁴¹ Un étudiant en GB s'est vu accepté un stage TN10 en brasserie, à condition qu'il ne remplisse pas les statistiques officiels de l'UTC en sortie de diplôme, il pourrait les dégrader.

⁴² Informations UTC [hebdomadaires] 1976

⁴³ L'UTC en Chiffres, 1984

⁴⁴ François Peccoud, interview en 2003

technologique faible à coopérer. La création en février 1997 d'un mineur "immersion en PME-PMI" devrait contribuer à multiplier ces stages, de même que la mise en place de la "Cellule E3" »⁴⁵

d) Recherche par contrats:

La recherche est très liée aux relations industrielles. Les thèmes généraux des contrats de recherche sont définis par le Conseil Scientifique de l'UTC. Si le financement de l'industrie représente 10% du budget de l'UTC, cela représente 50% du budget de la recherche. L'UTC est la 9^{ème} université française générant le plus gros montant de contrat de recherche avec 14,7 millions d'euros en 2011. 46

Cela donne une direction de la recherche particulière avec des obligations de résultat (Se référer à la partie sur Uteam). Deux possibilités en fonction du financement de la recherche en partenariat UTC-entreprises :

- 1) L'entreprise paye la totalité de la recherche. L'entreprise récupère la propriété industrielle qu'il utilise comme il le souhaite, mais doit effectuer un retour financier à l'UTC en % du chiffre d'affaire
- 2) La recherche n'est financée qu'en partie par l'entreprise (le financement peut être par argent, mais aussi par machines ou moyens humains), l'UTC récupère une partie de la propriété industrielle de la recherche.⁴⁷

Ce type de recherche cultive la culture du secret. Entre 1972 et 1984 l'UTC a déposé 50 brevets ⁴⁸, entre 2007 et 2011 elle en dépose 71 ⁴⁹

« Les contacts avec les industriels se font à la discrétion des chercheurs ; le formalisme obligatoire n'intervient qu'au moment de la conclusion des contrats. »⁵⁰

Cette recherche fonctionne beaucoup par doctorat, qui permet d'avoir des chercheurs bon marché. En 1985 est créée une école doctorale à l'UTC. Au début les étudiants en doctorat sont payés moins que le smic, puis au cours du temps ils sont payés un peu mieux. Un doctorat dure 3 ans à 3 ans et demi ce qui est suffisant pour répondre à des contrats mais peut rendre compliquée une recherche sur le long terme. L'UTC gagne en indépendance au cours du temps. En 1996 elle obtient la possibilité de délivrer des Habilitations à Diriger la Recherche qui peut être obtenues après un doctorat et permet « de postuler à un poste de professeur des universités (après inscription sur la liste de qualification par le Conseil national des universités), d'être directeur de thèse ou choisi comme rapporteur de thèse ». 51

Les relations UTC-entreprises dans la recherche ne se limitent pas à une relation marchande et à des obligations de résultat. L'UTC défend qu'il faut aussi une partie non marchande, d'échange d'informations et d'idées entre les deux parties pour pouvoir avoir une recherche technologique « optimale » économiquement parlant.⁵²

e) BUTC et service de documentation pour les entreprises

Le directeur de la bibliothèque (SCD) est nommé par le Ministre après avis favorable du directeur de l'UTC. La bibliothèque est financée à 65% par les subventions du ministère, les droits universitaires et les facturations internes (dont certains abonnements financés par la recherche) et de ressources extérieures (recherche documentaire au profit d'entreprises). Les trois bibliothèques centrales occupent une surface de 2 763 m2 et rassemblent le fonds dédié à l'enseignement et au relais information-entreprise. ⁵³

46 (Interaction UTC, 2012)

⁴⁵ CNE, 1998

⁴⁷ Entretien avec Daniel Thomas, décembre 2012

⁴⁸ L'UTC en chiffre, 1984

⁴⁹ Interaction UTC, 2012

⁵⁰ AERES, 2008

⁵¹ Wikipédia, « habilitation universitaire », page consultée le 27/04/2013

⁵² Entretien avec Daniel Thomas, décembre 2012

⁵³ AERES, 2008

« La Bibliothèque de l'Université de technologie de Compiègne (BUTC) s'est fixée une politique commerciale en décidant de rentabiliser les services et les produits qu'elle propose à sa clientèle extérieure. Ces prestations payantes correspondent à des services à valeur ajoutée ou à des services dont le coût est répercuté sur l'utilisateur. »⁵⁴

Entre 1985 et 1988, 150 organismes et entreprises utilisateurs ont été recensés hors prêt entre bibliothèques. 60% des utilisateurs d'alors sont des entreprises de moins de 500 employés. « Depuis quelques années, la bibliothèque a développé des prestations de conseil et d'études. Elle intervient à la demande pour aider à l'évaluation et à l'organisation de ressources documentaires internes aux entreprises et propose des formations « à la carte » sur les sources et la recherche d'information. » 55

B) Différentes instances et groupements dans lesquels participent l'UTC

a) Histoire des instances de la recherche et de création d'entreprises de l'UTC

Aujourd'hui l'UTC peut effectuer deux types de contrats avec les entreprises :

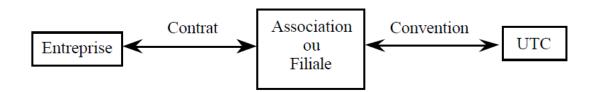
- une convention qui prévoit des activités communes, avec parfois des flux financiers;
- des contrats de recherche avec la production d'un résultat⁵⁶

Nous allons dans un premier temps nous concentrer sur le fonctionnement des instances s'occupant des contrats passés avec les entreprises.

i. Gradient, Divergent, Sécant et autres structures de relations industrielles

Pour l'UTC : « Les règles de gestion publique ne permettent pas un développement satisfaisant des recherches en contrat et en collaboration avec l'Industrie » Elle décide rapidement (1973) de créer une association qui gérerait les contrats de recherche, permettant de contourner les problèmes de ces règles. « La recherche industrielle doit être faite en dehors de l'Université, d'où la création de Gradient qui « n'est pas parfaite mais était la seule solution possible » » 57

Une différenciation commence à s'effectuer sur Gradient en 1987 entre la valorisation de la recherche (vente de savoir faire issu de la recherche) et essaimage d'entreprises. Divergent fut créée cette même année. Nous pouvons établir leurs rôles respectifs :



- Gradient (1973-2012, date de dissolution mais presque plus d'activités depuis 2008)
 - o Gradient est une association de loi 1901 (non lucrative), qui comporte des groupes de recherche de transfert de technologie. Elle passe des contrats de recherche elle a des obligations de moyens mais non de résultats.
 - o Elle Organise en parallèle des conférences et des colloques sur leur sujet
 - Elle aide au contact étudiants/UTC/entreprises
 - o Elle ne reçoit que très peu de financements.
 - o Le Conseil Scientifique vérifie normalement que les projets entrent dans la politique de l'UTC
 - o Elle contribue à environ 44 % en poids financier de la recherche de l'UTC dès 1986
 - o Elle fut très liée avec l'UTC, car régulièrement le président de Gradient est aussi le directeur aux relations industrielles
 - Les chercheurs adhérents ne sont pas rémunérés, mais leurs laboratoires bénéficient de ristournes de financement (équipement, etc.). Les 170 associés sont tous enseignants-chercheurs (sur un total de 220) et deviennent automatiquement adhérents dès qu'ils ont coopéré à un contrat de recherche.

⁵⁴ (Bulletin des Bibliothèques de France, 1989)

⁵⁵ Ibidem

⁵⁶ Entretien par mail avec Bruno Bachimont

⁵⁷ Les deux citations proviennent d'un Rapport du CA, 1982

- Le personnel scientifique et technique de Gradient est de l'ordre de 70 personnes avec un "turn-over" de 2 à 3 ans. Le fonctionnement est assuré par 2 salariés permanents. 58
- Les 170 associés sont tous enseignants-chercheurs (sur un total de 220) et deviennent automatiquement adhérents dès qu'ils ont coopéré à un contrat de recherche.
- Les chercheurs ont la libre gestion des fonds, après que l'UTC ait prélevé 6 % pour l'hébergement, et que Gradient prélève 9 % de frais de structure. En 1989 il y a 110 associés, « essentiellement des grandes sociétés ou des grands organismes »⁵⁹

Ce fonctionnement est apprécié des entreprises, comme le fait remarquer le rapport du CA de 1982 :

« Les industriels ne sont pas à priori des philanthropes et le volume financier des contrats industriels de l'UTC montre que ses réalisations sont appréciées par les professions »

- 2) Divergent (1987-2008) portant les caractéristiques suivantes :
 - Société Anonyme portant des contrats de recherche mais <u>avec obligation de résultats</u> (les questions de rentabilité sont accentuées).
 - Elle a été lancée par des subventions mais son objectif est de « négocier ses portes feuilles et valoriser les découvertes rentables » ⁶⁰ pour être autonome des subventions
 - o Le projet de recherche doit être soutenu par les banquiers
 - « Divergent assure trois fonctions distinctes :
- la consultance et l'ensemble des prestations fournies par les chercheurs ou les services de l'UTC. Cette activité
 inclut des analyses de technologies proposées à des entreprises par des pays étrangers (Chine, par exemple) ou
 des interventions très ponctuelles pour des PMI à faible niveau technologique, ce qui conduit souvent, par la
 répétition de ces actions, à "donner le goût" de la technologie aux partenaires et de déboucher sur des
 recherches éventuelles;
- l'assistance administrative pour toutes les structures de la galaxie UTC, ce qui permet aux responsables de ces entreprises de se concentrer sur leur métier principal en étant déchargées des problèmes administratifs (fiches de paie, déclarations diverses, bilans) et en étant conseillées, tout en conservant leur autonomie de décision.
- la conduite de projets innovants : suivi des recherches contractuelles, médiation entre partenaires et UTC, contacts préalables et mise en forme (technique et budget prévisionnel) des projets de programme, etc. » ⁶¹
 - Son capital est détenu à moitié par Gradient, l'autre moitié à 44 salariés de l'UTC et de Gradient et 5 entreprises issues de l'UTC. Il analyse entre autre si cette idée bénéficie d'une antériorité à la propriété intellectuelle. Le financement d'un projet se fait par un pool de 7 banques (avec avis d'un comité d'engagement) qui décide de prêter l'argent nécessaire à chaque étude de Divergent. Si le projet réussit, il y a remboursement, sinon le conseil Régional rembourse à 75% les banques, et celles-ci prennent les 25 autres % à leurs charges. Le porteur du projet quant à lui, dans tous les cas payent à l'époque 5000 francs de frais de dossier et les 9% d'intérêts demandés par les banques. 62

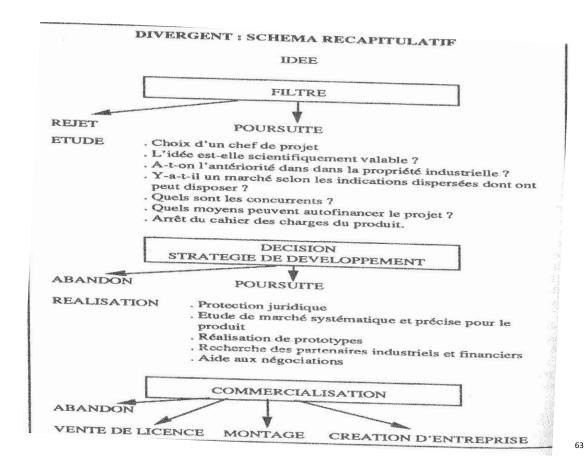
⁵⁹ Information UTC, 1990

62 Information UTC 1990

⁵⁸ Rapport CNE, 1998

⁶⁰ Rapport sur l'UTC, CNE 1989

⁶¹ CNE 1998



D'autres structures sont établies. En 1997 un fond d'amorçage (dénommé Sécant) fut mis en route en concertation avec les banques, en 2003 il était d'un million d'euros. 64

ii. Des structures qui poussent à la création d'entreprises suivant une vision type « UTC »

En 1997 on peut recenser en fonctionnement : L'association Gradient accueille les contrats ; la société anonyme Divergent assure le conseil aux entreprises et la gestion déléquée ; Sécant fournit le capital risque d'amorçage ; UTC Dynamique Entreprendre, une adhocratie née en 1998, détecte les projets innovants, évalue leurs faisabilités technique et économique avec l'aide du comité de valorisation, et soutient les start-up. Si le passage à l'entrepreneuriat — l'incubation — est dématérialisé, le centre de transfert de Royallieu, en voie de doublement, regroupe la Direction aux Relations Industrielles de l'UTC, les services d'appui dont l'ANVAR, une pépinière d'entreprises et un centre de congrès. Le bilan est triple. 65

Un suivi de ces sociétés est effectué pour éviter qu'elles ne fassent des dettes. L'université prend des participations dans chacune des sociétés créées et une holding regroupe toutes les participations.

« UTC+ » est créé, et regroupe les entreprises créées par d'anciens étudiants de l'UTC. Entre 1985 et 2000 furent recensées 19 entreprises.66

L'UTC fondit une association d'anciens étudiants dans la volonté de créer un réseau « utcéen » ⁶⁷. Cette association, devenue Tremplin-UTC, a repris la gestion d'UTC+ dans ce qu'ils nomment « le Business Club UTC » qui fédère aujourd'hui plus de 100 entreprises. 68 L'UTC pousse fortement à la création d'entreprises, d'organisations particulières. Cela participe aussi à la création d'une « culture UTC ». Entre 1998 et 2008, 160 entreprises sont créées par l'UTC. Elle est aujourd'hui la 2ème université française créatrice de start –up, avec 143 créations entre 2007 et 2012.

⁶³ Information UTC, 1990

⁶⁴ Le monde, 2004

⁶⁵ Alain Bernard, <u>Mémoire de Compiègne</u>.

⁶⁶ Note de synthèse, Michel Cordonnier, 2000

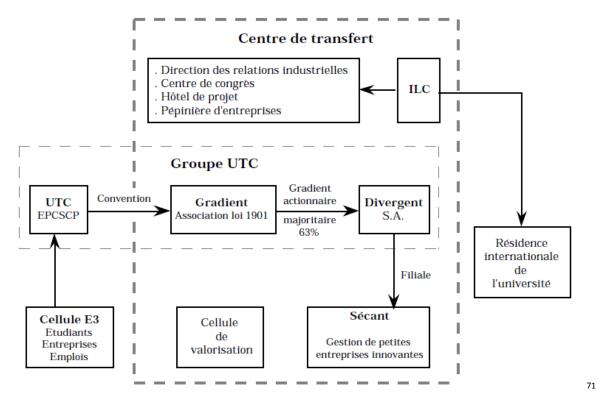
⁶⁷ François Peccoud, interview 2003

⁶⁸ Webintern, UTC

En 2005, la chambre régionale des comptes et de la Trésorerie générale a décrété un redressement de Gradient de 600 000 euros⁶⁹. Il n'y avait plus aucun contrôle de celle-ci, il y aurait eu de « l'affairisme ». L'UTC essaye de gérer cela en toute discrétion (elle évite de porter plainte contre les dirigeants de l'association,...) et dénonce la convention la liant avec Gradient. Gradient n'a plus d'activités en 2008. L'UTC décide de reprendre le contrôle : petit à petit, elle décide de transférer le contrôle des enseignants-chercheurs à la direction de l'UTC et d'instituer un Comité d'orientation stratégique de valorisation et d'éthique, avec un rôle de surveillance et de proposition, qui aurait pu être confié au Conseil scientifique. En avril 2006, l'UTC devient le représentant statutaire de Divergent, qui se transforme en société anonyme à directoire et à conseil de surveillance ; une nouvelle convention les lie en juin 2007⁷⁰.

Les structures d'avant (Gradient, Divergent, Sécant) sont destinées à être dissoutes et refondues dans UTEAM créée en 2008 qui est totalement créé par l'UTC (qui n'a pas comme Gradient la possibilité d'élire son directeur en AG). Elle reprend les rôles de ces structures.

b) Structures d'accueil des entreprises :



« La Cellule E3 (étudiants, entreprises, emplois), dispositif interne à l'université mais individualisé et situé dans un bâtiment proche du Centre de transfert, vise à une meilleure exploitation des stages étudiants et, en particulier, à une pénétration plus forte des entreprises (principalement PMI). »

En avril 1991 est créé le centre de Transfert qui comprend :

- Un centre de rencontre enseignants chercheurs/industriels animé par l'association UNITEC « Club Université/entreprises »
- o Une pépinière d'entreprises qui sert d'hébergement d'entreprises
- o Un hôtel de projet avec permanence d'organisme du type CCIO, ANVAR,....

Objectifs annoncés:

- « Donner aux entrepreneurs tous les services annexes nécessaires pour qu'ils puissent se concentrer sur la réussite de leur projet industriel »
- « Augmenter l'efficacité dans l'accueil d'Antennes de Recherche de Développement d'Entreprises, de laboratoires mixtes,..., qui souhaitent s'implanter aux alentours de l'UTC. »
- Financé à 95% par les Conseils Régional, Général et la mairie de Compiègne, elle doit être gérée par la suite par une société privée : ILC/Pole Technologique.

⁶⁹ AERES 2008

⁷⁰ Ibidem

⁷¹ Information UTC, brochure annuelle, 1990

Immobilier, logistique et communication (ILC), a été dotée d'un capital de 1 696 000 Francs réparti entre UTC (39%), Divergent (13%), la CCI de l'Oise et 6 banques. ⁷² Réparti pour que l'UTC (avec Divergent) détienne plus de la moitié des parts pour garder le contrôle.

A la base créée pour la gestion du centre de transfert, ILC fait maintenant aussi agence immobilière pour classes aisées : « Résidence Internationale ILC Compiègne Business University Residence » 73

c) Structures de financement de l'UTC:

i. Structures de compléments financiers

Les différentes structures de financement

Un certain nombre de structure sont mises en place pour que l'UTC amasse plus de « fonds propres » autre que la taxe d'apprentissage.

L'UTC a une association 1901 pour monter un programme de mécénat au bénéfice de l'association des anciens ; elle est très balisée (elle ne reçoit aucun euro de l'université). ⁷⁴ Ce mécénat venait en majorité des entreprises ou d'anciens étudiants.

François Peccoud, le président de l'UTC d'alors militait contre la création d'une fondation à l'UTC qui recourt au mécénat comme mode de financement complémentaire. Mais le CA présidé par Christian Esteve n'est pas de cet avis et finit par créer une fondation (fondation UTC pour l'innovation) en 2007. Cette fondation est créée suite à la délibération du CA de l'UTC en septembre 2008. ⁷⁵

Une complicité existe entre les collectivités et le financement privé de la recherche. Divergent obtiendra en 2006 le labbel « institut Carnot », qui fait que, lorsque l'UTC obtient 10 millions d'euros de l'industrie, les pouvoirs publics donnent 1,5 millions. Plus l'UTC obtient de l'argent du privé, plus elle en aura des pouvoir publics. Ce statut a été perdu, mais UTEAM permet d'avoir des équivalents.

Zoom sur la fondation UTC pour l'innovation.

Elle est gouvernée par un conseil de gestion composé de représentants de l'établissement, des fondateurs, de personnalités extérieures et qualifiées et, le cas échéant, de donateurs. Elle est destinée aux projets généraux de l'université (bourses, chaires, la mobilité internationale ...). L'ambition affirmée de la "fondation UTC pour l'innovation" est de renforcer la connivence déjà largement entretenue entre l'enseignement supérieur, la recherche et le tissu-socio-économique.⁷⁶

La mission donnée dans ses statuts en 2012 concerne :

- « -Favoriser les échanges d'expériences et de compétences entre l'UTC et le monde socio-économique, en particulier territorial
- -Promouvoir l'innovation par le soutien à des outils innovants tel le Centre d'Innovation de l'UTC, le fonds de maturation ou tout autre dispositif
- -Encourage l'innovation pédagogique, au moyen des chaires thématiques, professionnelles ou d'excellence par exemple
 - -cofinancer des programmes de recherche finalisée
 - -soutenir une politique d'investissement immobilier
 - -Valoriser le patrimoine pédagogique, scientifique et culturel
 - -accompagner la mobilité des chercheurs et des étudiants ;

_

⁷² Ibidem

 $^{^{73}}$ On peut trouver sur leur site des 18m^2 à 485 euros par mois pour les prix les plus bas

⁷⁴ Le monde, 2004

⁷⁵ Statut de la Fondation de L'UTC pour l'innovation, Avril 2012.

⁷⁶ Webintern UTC, rubrique « fondations-partenariat », décembre 2012

- -promouvoir le réseau des anciens étudiants de l'UTC
- -accompagne l'UTC dans une démarche d'université citoyenne développant ses actions au service de la cité et du citoyen

Elle organisera et participera à des actions de communication favorisant la connaissance des actions qu'elle mène »

Les fondateurs de la dotation initiale en novembre 2009 sont le Crédit Agricole Brie Picardie (ayant fourni 400 000 euros), la Région Picardie (400 000 euros), L'institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS, 40 000 euros), la SA Winsoft (48 000 euros).⁷⁷

Elle a en 2012 un budget de plus de 2 millions d'euros. « Les activités portées par la fondation en 2011 concernent essentiellement la poursuite du programme de recherche toxicologie/écotoxicologie prédictive lancé en 2009, le développement du programme Mecatronic avec le CETIM, l'action du fonds de maturation, une contribution à des actions de pédagogie innovante et la levée de fonds. » ⁷⁸

Cette fondation est administrée par un conseil de gestion composée de 13 membres : 3 représentants de l'UTC (le directeur de l'UTC, Le directeur à l'innovation et aux partenariats, le vice président du conseil Scientifique de l'UTC), 3 pour les fondateurs (en 2012 le Crédit Agricole Brie Picardie, la région Picardie, et INERIS) et pour les 7 derniers sièges, le « collège des personnalités qualifiées ». Ces derniers sont « choisis parmi les personnalités, françaises ou étrangères, extérieures représentatives du monde socio-économique, financier, culturel ou tout autre milieu, susceptible d'apporter une compétence en relation avec l'objet de la Fondation »⁷⁹. Ils sont proposés par le directeur de l'UTC avant d'être validés par le CA de l'UTC

- ii. Structures de partenariats
- L'UTC construit des pôles de compétitivité, qui mêlent entreprises-enseignants chercheurs : 2 qui furent établis en 2005;

« Le pôle "Industries et agro-ressources" propose une stratégie de valorisation industrielle complète du végétal. Il cible son développement sur les nouveaux marchés émergents basés sur l'utilisation de tous les composants de la plante entière (bio-raffinerie) pour des finalités industrielles, innovantes et compétitives

Le pôle de compétitivité i-Trans - dont le portage est assuré par Transports Terrestres Promotion Northern France réunit les principaux acteurs de l'industrie, de la recherche et de la formation dans le domaine du ferroviaire et des systèmes de transports terrestres innovants présents dans le Nord-Pas de Calais et en Picardie. Le pôle i-Trans souhaite répondre aux défis de la compétition internationale dans le contexte de l'intensification des échanges fret et voyageurs. »80

Le premier a monté le projet sur 5 ans, bénéficiant d'un budget de 1 milliard d'euros financé au 2/3 par les entreprises.81

- En 2006 le gouvernement de J Chirac vote la création du PRES : Un pôle de recherche et d'enseignement supérieur. En 2010 l'UTC entre dans le PRES Sorbonne. Les fonctions ne sont pas encore totalement définies, mais cela permet de se mettre à l'abri en cas de problèmes derrière un groupement prestigieux. Le PRES a pour « Objectif : rivaliser avec les meilleures universités du monde. » 82
- L'UTC entre dans le SAT de Parie 6. Il s'agit d'une société de transfert de Technologie, de valorisation des contrats. La SAT aura pour fonction de procurer des fonds d'amorçages (et donc un rôle de validation), et de suivre la maturation. UTEAM passerait par la SAT pour travailler les contrats avec les industries.
- Les étudiants jouent maintenant un rôle primordial dans la création des liens avec les entreprises, on peut penser aux associations entrepreneuriales très soutenues par l'UTC (USEC la junior entreprise qui a un budget de 60

⁷⁷ Statut de la Fondation de L'UTC pour l'innovation, Avril 2012.

⁷⁸ Note du CA sur le budget-UTC 2012

⁷⁹ Statut de la Fondation de L'UTC pour l'innovation, Avril 2012.

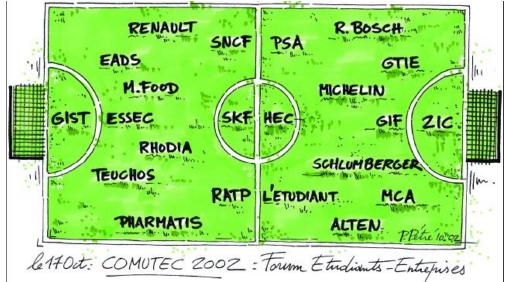
⁸⁰ Webintern, rubrique « partenariat et innovation », pôles de compétitivité, décembre 2013

⁸¹ Entretien avec Daniel Thomas, décembre 2012

^{82 (}Investissements d'avenir :L'UTC et le PRES Sorbonne Université, lauréats de l'Idex 2 14 février 2012), webintern UTC

000 euros, COMMUTEC qui organise un forum des entreprises avec un budget de 180 000 euros et une liste de 98

entreprises en 2012,...)



• Et encore d'autres types de partenariat qui ont pu être fondés au cours du temps : « Un groupement d'intérêt économique a été créé pour le développement des panneaux solaires entre Phenix-Works, Valexy, Couvracier et l'UTC »⁸³ ; « L'UTC est parrainé par l'ICSID (Conseil International des Sociétés de Design Industriel) », qui donne une récompense au concepteur d'un produit industriel récemment utilisé84 » ; Parrainage Interaction avec Linkmeup (force du réseau).⁸⁵ L'UTC est partenaire du site les « meilleurs-entreprises.com ».

les enseignements groupés. Le projet de l'UTC que vous mentionnez est le projet i-doc. Il est également à noter que la journée de présentation des travaux de thèse existe à l'UTC, sous une forme tout-à-fait originale : la journée du prix de thèse *Guy Deniélou* au cours de laquelle des docteurs de l'année présentent leurs travaux, toutes spécialités confondues, en présence de représentants du monde de l'entreprise (6 à 8 nominés au prix font une présentation à l'oral et une vingtaine par poster). Comme vous l'indiquez, la vie interne de l'ED reste perfectible et cet objectif d'amélioration fait partie de notre feuille de route.

d) Formation continue:

En 1974 fut créé l'IBMH et l'IMI (2 formations continues affiliées à l'UTC)

« Suite à la loi de 1971 sur la formation permanente, de nombreuses entreprises ont plongé avec une certaine légèreté dans des programmes de formation « à la carte » qui ne correspondent pas forcément aux réalités du terrain et aux nouvelles exigences de l'entreprise. En d'autres termes, il ne suffit pas de former des têtes bien pleines, il faut aussi former des têtes biens faites pour développer les capacités d'adaptabilité nécessaire aussi bien au niveau des technologies qu'au niveau du management des systèmes d'information de l'entreprise. » Peut-on lire dans la brochure annuelle de l'UTC de 1990 à la rubrique de l'Institut de Management de l'Information.

L'IMI a deux offres :

-sert à aider la population d'informaticiens et d'organisateurs à maitriser la conception et au management des systèmes d'information (50 jours de formation sur 1 an)

Articulé autour de:

- Les stratégies de gestion et de communication de l'information dans l'entreprise
- Les méthodes de conception et de développement des systèmes d'information
- Le management des projets
- Les technologies de l'information

⁸³ Information UTC, carnet de présentation de l'université 1981-1982

⁸⁴ Information UTC, brochure annuelle 1990

⁸⁵ Interaction n17, 2012

⁸⁶ Lettre de Réponse Ronan Stéphan, en temps que président de l'UTC, au rapport de l'AERES, 2008

- La communication dans l'entreprise où les réseaux de télécommunication ne représentent qu'une des composantes
- Pour obtenir le DESMI (Diplôme d'Etudes Supérieur en Management de l'Information de l'Université de Compiègne), un diplôme de 3ème cycle « fort apprécié sur le marché »

-apporter aux dirigeants et cadres d'entreprises une formation qualifiante pour les aider à mieux comprendre les possibilités offertes par les technologies nouvelles de l'information (5 jours étalés sur 1 an)

- Organisationnelles (décentralisation, diversification, internationalisation des affaires,..)
- Sociales (passer de la logique technique taylorienne à une logique tournée vers les nouveaux modèles sociologiques de l'entreprise)
- Technologies (micros/minis/macros/infocentre, et les réseaux de télécommunication)
- Financières (contraintes budgétaires, investissement, amortissement,...)
- De qualité et sécurité (normalisation, niveau de service, confidentialité, fiabilité,...)

Toujours existant (ont des locaux appartenant à l'UTC à Paris) l'IMI est clairement orienté vers l'entreprise, et diffuse une vision de l'entreprenariat :

« Un cadre informaticien qui ne met pas à jour ses connaissances tous les 3 ou 5 ans est sujet à un vieillissement prématuré et à une obsolescence de « sa valeur marchande » 87

Aparté : évolution des relations UTC-entreprises :

Il y a plusieurs évolutions du fonctionnement de l'UTC au niveau de la recherche à travers le temps :

- « la recherche est financée sur projet et plus sur des crédits récurrents. Il faut donc trouver des contrats, publics (ANR par exemple) ou privés (recherche partenariale directe).
- la négociation sur la propriété intellectuelle est devenue de plus en plus rude.
- la facturation de la recherche se fait désormais sur la base des coûts complets et non sur le marginal seulement. [Une partie des coûts n'étant pas compris dans la facturation avant] »⁸⁸

 $^{^{87}}$ Information UTC, brochure annuelle 1990, page « Institut de Management de l'Information »

⁸⁸ Entretien par mail avec Bruno Bachimont, décembre 2012

III) Poids des entreprises et conséquences organisationnelles

A) Un fonctionnement demandé par les entreprises :

Le fonctionnement de l'entreprise a été construit par des industriels et correspond à leurs attentes. L'UTC évolue pour répondre à cela.

Le ministre de l'éducation envoie une lettre à l'UTC en début des années 1980 pour demander l'avis de l'UTC à l'heure de la préparation d'une nouvelle loi sur l'enseignement supérieur. L'UTC prépare une réponse du CA, avec en copie les avis des industriels qui ont eu une réunion de travail le 20 avril 1980 rassemblant 13 industriels avec 4 membres du directoire. Cela montre l'importance de la vision des entreprises pour l'UTC, bien plus que celle du personnel qui n'a pas eu droit à une réunion de travail pour répondre à ce sujet. Pour eux un questionnaire a été distribué, 17 personnes ont fait une réponse.

Le compte rendu de cette réunion de travail, donne les conclusions des industriels et les entreprises disent ce qui correspond à ce qui est fait à l'UTC :

- Il faut garder une diversification du premier cycle
- Il faut plus de passerelles industrie-enseignements
- « Pour les représentants du monde industriel, une université est une entreprise et doit être gérée en tant que telle avec un exécutif fort ».
- « Les établissements doivent être autonomes et notamment sur le plan financier »
- Les entreprises demandent le maintien de la taxe d'apprentissage

Le <u>Nouveau Journal</u> (Ecrit par les industriels), du vendredi 26 mars 1976 ⁸⁹: En disant les points positifs de l'UTC pour l'industrie

« Les Objectifs de l'UTC sont

- de se réconcilier avec les entreprises, casser la fracture monde de l'université/monde de l'entreprise.
- Proposer des formations des grands secteurs de l'industrie : formation qualité industrielle, ingénieur acoustique, génie biomédical, agro-alimentaire.
- Recherche technologique n'est ni fondamentale, ni recherche appliquée, c'est de la recherche applicable
- UTC pousse à l'industrie de pointe »

Usine Nouvelle (Un des magazines les plus lus par les cadres décisionnaires selon Pierre Bourdieu) du 10 juin 1976⁹⁰ : L'article commence par

« « Les chefs d'entreprise sont toujours réservés face aux enseignements que dispensent les universités » écrit Françoise Beck : « La balle est lancée dans le cas des universités, c'est à elle de s'adapter en période de vaches maigres... » »

L'article mentionne ensuite l'effort fait à Compiègne pour entrer en contact avec le milieu professionnel. Françoise Beck : « L'esprit de corps [universitaire] est en recul, des liens avec les universités s'établissent » Il faut donc détruire cette « identité universitaire » qui existait à l'époque, pour faire rentrer les entreprises.

En Parlant de l'UTC : « Françoise Beck : « La rationalisation est en bonne voie, même si les enseignements technologiques supérieurs doivent souffrir pendant un temps encore à cette hétérogénéité (entre les différents enseignements) » »

L'article site ensuite 2 filiales à l'UTC qui sont en bonne place pour les grandes entreprises.

L'UTC tente dans sa relation avec les entreprises, « à se faire respecter », « ne pas se faire bouffer ». Les entreprises essayent au maximum de rentrer dans l'Université. « Dans une analyse marxiste, les entreprises servent à maximiser leur profit en profitant des structures de l'Etat, mais il faut travailler avec les entreprises parce qu'il n'y a pas que des patrons dans l'entreprise, il y a aussi des travailleurs et des chercheurs avec qui il faut avancer. » ⁹¹
L'UTC essaye de garder du rapport de force pour être une « force négociatrice ».

⁸⁹ « Compiègne fabrique des cerveaux pour les entreprises du monde entier », article cité dans les Informations UTC [hebdomadaires], 1976

⁹⁰ Cité dans les Informations UTC [hebdomadaires], 1976

⁹¹ Entretien avec Daniel Thomas, décembre 2012, qui était de longues années directeur du Conseil Scientifique

En 2005 le syndicat patronal, MEDEF et la chambre de commerce convoque une réunion pour fonder la structure qui allait gérer le pôle de compétitivité ("Industries et agro-ressources"). « Un coup d'Etat raté » ⁹² pour pouvoir gérer ce pôle. L'UTC est venue, préparée, à cette réunion et la création de cette structure a été différée. Le MEDEF est resté associé et « ils se tiennent à carreau maintenant » ⁹³. L'UTC a la prétention de contrôler les entreprises tout en les intégrant de plus en plus dans l'université (Le pôle Technologie a beaucoup de projets avec le MEDEF ou l'UIMM).

Aujourd'hui l'UTC est reconnue : "1ère école d'ingénieurs généraliste post-bac" pour les DRH dans les classements.

L'ingérence des entreprises dans les choix politiques de l'UTC a pour objet de constituer au final un vivier de choix pour celles-ci. Ces entreprises s'installent en satellite autour de l'UTC. La dernière en date, l'installation du « d'un futur centre mondial de recherche et de développement à Venette, dans le Compiégnois » de Bestik, filiale du groupe Total. « Selon Bernard Pinatel, président directeur général, "Bostik bénéficiera également de fortes synergies avec les nombreuses structures locales d'enseignements, de recherche en chimie verte et des agro-ressources de la région de Compiègne" De fait, l'UTC est un vivier intéressant. » ⁹⁴

⁹² Ibidem

⁹³ Ibidem

⁹⁴ Annonce webintern, août 2013, « On parle de l'UTC! » citant: **Picardie la gazette**, 02/08/2013, *Ca colle pour Bostik dans l'Oise*

B) Importance de l'image, « les valeurs de l'UTC ».

On pourrait se contenter d'une analyse stratégique, c'est-à-dire suivant l'analyse de Crozier, les bénéfices que cela apporte aux étudiants, sur leur possibilité de trouver un emploi bien rémunéré. Mais avec une approche systémique, dans le sens d'une approche à l'échelle de la société et des relations sociales, on peut remarquer que ces relations impliquent un certain nombre d'ajustements structurels. On va ici aborder un point développé par le texte de Bradley Smith comme nécessaire dans un système de privatisation de l'enseignement : l'importance de l'image de l'UTC, il faut donc cultiver une culture de l'UTC et maintenir un certain contrôle des étudiants et enseignants, et d'un autre côté jouer à la course au classement pour être le meilleur dans la compétition entre les universités accentuée par les nouvelles lois votées. C'est à ce prix que les entreprises seront intéressées pour apporter leur contribution : trouver un intérêt certain et stable.

a) Contrôler les étudiants et le personnel pour qu'il n'y ait pas de vagues

« Former des ingénieurs qui puissent être rapidement opérationnels dans l'industrie exige de gros moyens financiers » Pour obtenir ces moyens il vaut mieux avoir une bonne image. L'UTC a été conçue pour que les étudiants ne puissent pas salir l'image de l'UTC. L'UTC a été créée entre deux notions. Elle est :

- * anti Polytechnicien: car elle veut instituer une culture technique qu'il n'y a pas dans les Universités polytechniciennes. Daniélou nous dit que la technologie est importante, car moteur de la croissance.
- *Anti Nanterre qui est la « caricature du modèle de campus que l'on accuse d'être à l'origine des « événements » de mai 68 » 96

« La création de l'UTC provient d'une idée du président Pompidou au lendemain de son arrivée au pouvoir. Traumatisé par les évènements de mai 68, il avait souhaité la création d'un établissement supérieur réunissant les qualités des universités classiques et des grandes écoles, sans laisser place à leurs principaux défauts. » ⁹⁷

Le choix de Compiègne n'est pas anodin. P Lamard et Y-C Lequin établissent 4 raisons :

- 1. Proche de paris
- 2. Calme= sans tradition de chahut universitaire
- 3. Lieu où les citoyens professent des opinions fort modérées
- 4. Proximité de Roissy avec raccordement autoroutier

Le projet initial était prévu à Villetaneuse, mais Villetaneuse c'est « la banlieue rouge, on cherche alors plus au nord, plus au vert et plus à droite. » 98

A l'époque on rendit toutes les passerelles publiques afin qu'en cas de blocage, la police puisse intervenir rapidement. ⁹⁹

L'UTC cherche à instituer une culture du mérite, à la fois par la sélection (5 dossiers sur 6 sont refusés en début 2000, 9 sur 10 aujourd'hui). Seuls « les meilleurs dossiers » sont pris, ceux qui correspondent le plus à l'UTC.

Une sélection sociale a déjà été effectuée par le choix des biais de communication de l'UTC. On peut voir sur le webintern les références cités en classement, dans toutes les premières pages des brochures de l'UTC : l'Usine Nouvelle, Challenges, Industrie et Technologie, Capital, SMBG, l'Etudiant, Nouvel Obs' étudiant.

Les magazines épluchés et cités concernent pour les premiers plus les cadres supérieurs et industriels (pour attirer les parents et entreprises), et une deuxième catégorie touche plus les étudiants 'élites'. Les types de magazines représentent aussi un mode de sélection, en fonction de son audimat.

⁹⁵ Guy Daniélou, informations UTC 1980

⁹⁶ P. Lamard et Y-C Lequin, 2012

⁹⁷ François Peccoud, interview 2003 en temps que président de l'UTC

⁹⁸ Y-C Lequin, P.Lamard 2012

⁹⁹ Entretien avec Daniel Thomas, Décembre 2012

D'autres éléments qui contribuent à la culture du mérite. Les étudiants sont souvent sollicités par l'UTC pour faire des concours avec premiers prix financiers.

« Il serait « sociétalement » irresponsable de faire supporter aux générations à venir tout ou partie du coût de leur formation par le développement d'une logique d'emprunt (qu'il soit souscrit au niveau de l'individu ou de la collectivité) sans avoir validé leur capacité potentielle de remboursement ou surtout sans avoir exploré toute piste permettant aux étudiants dès leurs études de s'assumer financièrement (au moins partiellement) et de manière compatible avec leur réussite académique et ce, dans un environnement pédagogique et scientifique aux normes internationales, qui s'imposent - et qui coûtent - aux établissements qui les accueillent. [...] D'où la proposition portée par l'UTC1 (qui a recueilli un large soutien de l'ensemble de la communauté académique (CGE, CDEFI, UGEI, FESIC, CPU, IGAENR, BNEI, PDE, CNJE...) et qui a le mérite d'avoir été expérimentée avec succès et validée par les organismes et entités en charge de la politique sociale et fiscale de l'Etat) d'instaurer un chèque mission étudiant qui consiste à étendre aux établissement d'enseignement supérieur et à l'ensemble des étudiants le dispositif fiscal et social 2instauré dans les années 80 pour les junior entreprises , permettant aux étudiants bénéficiaires de réaliser des missions formatrices , rémunérées et valorisantes pour leur insertion professionnelle (UTC). »

L'UTC s'oppose publiquement à l'augmentation choisie du nombre de boursiers prix (cf partie suivante). En même temps elle appelle à un financement par projets. L'étudiant doit mériter sa formation « qui coûte aux établissements », tous peuvent y parvenir s'ils le veulent vraiment, quelque soit leur situation financière.

Le rapport AERES 2008 s'étonne:

« On ne peut s'empêcher de mettre en parallèle la volonté, revendiquée comme emblématique de l'établissement, d'instaurer un lien étroit entre formation technique et formation par les sciences humaines et sociales, avec le déficit de citoyenneté étudiante au sein de l'établissement. » Le taux de participation rien qu'aux élections étudiantes est très faible (10%). Les étudiants ne s'investissent pas du tout dans la vie démocratique de l'UTC.

Mais l'UTC fait tout pour avoir une telle situation. Les élections sont régulièrement annoncées la veille ou le jour même, leur avis est rarement pris en compte. On ne veut pas qu'il y ait trop d'interventions des étudiants. En 1976, Guy Daniélou pour l'information UTC n100, fait un éloge des « informations UTC », qui ont su « éviter le piège de l'hebdomadaire d'opinion qui a coulé des expériences analogues à la notre ». Il se satisfait de la passivité politique.

Du 7 au 11 mars 1977¹⁰¹, la première et la dernière grève étudiante avec blocage dure 4 jours (avec des revendications demandant plus de pouvoir et une prise en compte dans les instances de l'UTC et dans les jurys, sur l'obtention du diplôme,...). Elle fut arrêtée suite à des négociations. Quelques mois plus tard, Guy Daniélou nomme François Plessier comme directeur de cabinet. Le but n'était pas qu'il *brime* les étudiants, mais qu'il remporte une « bataille idéologique ». Son rôle est de faire en sorte que les étudiants ne se révoltent plus. Pour cela il essaya d'inculquer des « valeurs UTC », de créer « une identité UTC » et faire en sorte que les étudiants se censurent eux même pour ne « pas compromettre les valeurs de l'UTC »¹⁰². En P11 les associations se demandent ce qu'ils peuvent faire, pour des problèmes de relation avec l'administration. La question de faire des articles dans les journaux pour dire ce que les assos demandent a été rejetée parce que « *Cela porterait atteinte à l'image de l'UTC. Les entreprises qui liront cela vont prendre plus difficilement les utcéens car on aura une image de contestataire* » ¹⁰³. La « bataille idéologique » est gagnée puisque cette idée a été intégrée par les étudiants.

En 2005 ATTAC-UTC lance une campagne de communication intense contre le Traité Constitutionnel Européen, en réponse à l'UTC qui avait invité la ministre de l'époque pour communiquer dessus. L'UTC réagira par la suite en envoyant un mail au BDE demandant de faire en sorte d'interdire ATTAC-UTC ¹⁰⁴. Quelques temps après

¹⁰⁰ « Contribution à la réflexion sur la réussite étudiante dans le cadre des assises nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche », UTC

¹⁰¹ Informations UTC, [hebdomadaires] 1977

Mail de Frédéric Huglo au BDE septembre 2012, qui demandait à ce qu'il soit en copie des mails pour les nouveaux projets, pour qu'il puisse faire une sélection de ce qui « respect les valeurs de l'UTC ». Cette sélection se fait naturellement puisqu'ils attribuent les salles aux associations.

¹⁰³ Citation approximative d'une étudiante lors de cet AG

¹⁰⁴ Tract sur le BDE du 14/01/2009 signé par 2 étudiants de l'UTC

l'article 7 des statuts du BDE ont été rédigé (aujourd'hui remodifié), interdisant toutes associations à caractère « politique, syndicale, religieuse, communautariste, prosélyte ». 105

L'UTC n'a légalement pas le droit d'interdire des structures politiques étudiantes, mais elle passe « une charte de la MDE » avec le BDE qui lui donne la gestion de tous les moyens de communications (adresse de tous les étudiants, panneaux d'affichages, locaux, Emprunts de salle...), et des moyens financiers. Ensuite elle redirige toute personne voulant faire une association vers le BDE. Une association étudiante qui n'est pas fédérée par le BDE est forcément « en dehors des murs » de l'UTC. 106

Ce contrôle permet aussi d'orienter les métiers des étudiants, condition importante si l'UTC veut entretenir de bonnes relations avec les grandes entreprises.

« Le placement des élèves à la sortie est tout à fait satisfaisant, avec une prépondérance des emplois en R & D ou en recherche (de l'ordre de 40%) et une décroissance régulière des emplois liés à la production industrielle. À noter un fort taux d'emploi en PME (moins de 500 employés) : de l'ordre de 25%. L'étude et le conseil, l'informatique, la construction mécanique sont les secteurs d'emploi privilégiés (respectivement 22%, 15% et 13% des emplois de sortie). »107

Du côté du personnel et des enseignants-chercheurs, un contrôle est nécessaire. Telle était la volonté en créant une université sans collège, uninominale (malgré cela il y eut dans les débuts beaucoup de syndiqués).

« François Peccoud dit qu'il tient les chefs de département en laisse : les départements ont une autonomie financière faible. » ¹⁰⁸

Le rapport AERES 2008 évoque une énergie à injecter pour contrôler les chercheurs qui s'éloignent de l'intérêt de l'UTC : « Toutefois, les difficultés liées aux modes d'évaluation des carrières statutaires restent présentes et, par un curieux effet de ressac, certains enseignants-chercheurs finissent par privilégier leur carrière scientifique au détriment de leur travail avec les entreprises, à l'abri d'une rente d'image servie par l'université et sa réputation. Ici, comme dans les autres domaines, il est clair que le système n'est pas en équilibre mais dans un état stationnaire nécessitant l'injection continue d'énergie, d'innovation et d'habileté. »

b) L'UTC, vitrine publicitaire du monde de l'entreprise

L'UTC effectue un gros travail de publicité pour les entreprises. En 1981, les informations UTC ont toute les semaines une partie « industrielle », contrairement à 1976 qui ne faisait presque aucune communication pour les entreprises par ce biais. Aujourd'hui on en a plusieurs communications par semaine, que ce soit par les affiches, par les mails (en fonction des branches, on peut recevoir plusieurs mails par semaine de concours organisés par les grandes entreprises), ou par le webintern (envoyés toutes les semaines à tous les étudiants-personnelsenseignants) qui a publié 78 annonces d'entreprises entre le 1er janvier et le 15 octobre (dont 32 multinationales).

c) La course aux classements, Universités en concurrence

Pour gagner les contrats, il faut rentrer en concurrence avec les autres universités, être « le meilleur ». Pour cela on fait tout pour rentrer dans les classements lus par les entreprises et étudiants, être compétitif. Que ce soit dans sa brochure (Interaction), ou dans sa communication de manière globale, l'UTC a toujours beaucoup aimé cité les classements de l'UTC, elle doit donc rentrer dans les catégories exigées par ces magazines.

L'usine nouvelle n. 25, 19 juin 1980 cité par l'information UTC d'alors :

 $^{^{105}}$ « Lettre ouverte à toutes les associations de la maison des étudiants », ATTAC-UTC, 10/06/2005, disponible : http://escargotssolidaires.noblogs.org/files/2013/04/Tract-ATTACT-UTC-en-opposition-%C3%A0-sa-censure-par-le-BDE.pdf $\overline{^{106}}$ Plus d'informations sur la fin d'ATTAC-UTC et le débat sur l'apolitisme dans les statuts du BDE :

http://escargotssolidaires.noblogs.org/post/2013/05/03/utc-liberale-et-opposition-a-lutc/

AERES, 2008

¹⁰⁸ Le monde, 2004

- « UTC 1ère en classement général, 2ème du palmarès des stages en entreprises, 2ème également en contrat d'études, 24ème pour les TP, 10ème ex aequo pour les créateurs d'entreprise. » « L'UTC sait anticiper les évolutions industrielles plutôt que de s'y adapter ».
- « Un pactole qu'encore peu d'écoles peuvent espérer saisir » [en ce qui concerne le budget de l'UTC fournit par l'Etat]

« Classement 2011 d'Industrie & Technologies : utc classé 1ère entrepreneuriat » Sur le webintern en décembre

« L'UTC dans le top 10 des "100 écoles d'ingénieurs les plus actives en recherche"

L'hebdomadaire "Industrie & Technologies" dévoilait en avril son palmarès exclusif des "100 écoles d'ingénieurs les plus actives" en matière de recherche. L'UTC figurait encore dans le Top 10, en occupant notamment la 2e place des écoles les plus actives en matière de création de start-up. Pour évaluer la capacité de recherche des écoles d'ingénieurs de ce classement, trois critères ont été mesurés par le magazine : le chiffre d'affaire généré par les contrats de recherche, le nombre de brevets déposés et la quantité de doctorants et post doctorants accueillis. » 109

« « Transformer un impôt en investissement » [Note : Il s'agit de la taxe d'apprentissage]

En choisissant d'orienter cet impôt vers l'UTC, vous impliquez votre entreprise dans la pédagogie de notre école. Le magazine L'Etudiant a publié le classement 2010 des écoles d'ingénieurs, l'UTC y figure "1ère école post bac la plus soutenue par les entreprises".

Votre participation financière nous permet de mettre en place les outils qui font de nos élèves ingénieurs des stagiaires puis des diplômés adaptés à vos besoins. » 110 Les classements deviennent alors un argument pour avoir des financements. »

L'UTC cherche à obtenir les meilleures places dans les classements par des stratégies. En 1977, François Plessier fut nommé au cabinet par Guy Daniélou. Il était journaliste à « l'Usine Nouvelle ». Quelques mois après sa nomination, l'UTC fut la première d'un classement effectué sur les universités par l'Usine Nouvelle. 111

¹⁰⁹ Interaction 2012

¹¹⁰ Webintern, espace « innovation et partenariat »

¹¹¹ Entretien avec Daniel Thomas, décembre 2012

IV) <u>Un modèle UTC revendiqué et contesté</u>

A) L'UTC, modèle de privatisation de l'enseignement en diffusion

L'UTC est devenue *exemplaire* pour l'Etat. L'UTC milite pour diffuser son modèle par deux processus : essaimage et bataille idéologique.

a) Diffusion direct : essaimage et internationalisation du système

« Les universités participent à une sorte de guerre des talents qu'il faut remporter pour rayonner au niveau international. Une pointure peut à elle seule booster tout un service » ¹¹²

La première diffusion s'effectue par l'extension des UT. En 1985, Guy Daniélou obtient du ministre de l'éducation Chevènement de pouvoir établir Sevenans à Belfort sans passer par le 1 er ministre. Toute nouvelle université doit normalement recevoir l'aval du 1 er ministre, mais le projet est passé comme « une extension de l'UTC », ce qui permet d'éviter cela. Quelques semaines après Chevènement fait voter une loi pour pouvoir créer « des universités de technologie », dit la loi Carraz. L'article 2 de la loi dit : « la technologie est une des composantes fondamentales de la culture. Les écoles, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur relevant des ministères de l'éducation nationale et de l'agriculture assurent un enseignement de technologie » 114.

Sevenans devint l'UTBM en 1999, l'UTT fut créée en 1994. Les premiers directeurs de ces établissements furent des proches de Guy Daniélou. Guy Daniélou anime l'Association Nationale de la recherche et de la Technologie ANRT, ce qui lui permet de rencontrer des personnes hauts placées (dont JP Chevènement), à la fois des industriels et des hommes politiques. En 2005 l'UT sino-européenne de Shanghai est créée.

L'UTC a milité en faveur des conclusions du processus de Bologne en 1999 au niveau de l'Europe, retransmis en France en 2001 par les réformes LMD. Entre autre le système de crédit ECTS qui permet de normaliser internationalement l'éducation et donc d'internationaliser les relations et un modèle. Cela répond à la mondialisation pour les entreprises.

Cette internationalisation est marquée par la valorisation des stages et semestres d'études à l'étranger, les nombreux partenariats et les installations dans les autre pays : Quebec, Shangai, Chili, ...
Les premiers objectifs sont de "travailler avec des partenaires sur des projets pour être acteurs du changement, en inventant et formant à de nouvelles disciplines aux intersections des actuelles, et rendre ainsi les étudiants mobiles au niveau international" » 115

L'UTC cherche à normaliser son système. Pour ce qui est de l'évaluation de la recherche, l'UTC utilise ses propres indicateurs. François Peccoud était en même temps que président de l'UTC, membre de la commission recherche de la CPU. 116

 $^{^{112}}$ Alain Storck, dans « L' $\underline{\text{UTC}}$ veut atteindre 5000 étudiants », article du parisien du 08 09 2011

¹¹³ Entretien avec Daniel Thomas

¹¹⁴ Loi de programme n° 85-1371, 23 décembre 1985, sur l'enseignement technologique et professionnel.

¹¹⁵ Interaction UTC, 2012

¹¹⁶ Entretien avec François Peccoud, le monde 2004

b) Diffusion idéologique :

L'UTC a souvent été une force de pression politique importante. Elle a défendu de nombreuses lois et postures :

Privatisation de l'Université

L'UTC défend une forte présence des entreprises au sein des universités où l'éducation se privatise. Au sujet de la recherche, Il y a une opposition de l'UTC avec le concept de « laboratoire », dont la structure coordonne des thèmes scientifiques et favorise la mise en commun (ce qui est contraire à l'idée de brevetage à l'industrie)¹¹⁷

Ses positions influent les lois votées par l'Etat français :

- En janvier 1984 : l'UTC donne son avis pour la construction de la Loi Savary qui transforme essentiellement l'université : évaluation des enseignements supérieurs, rapprochement universités aux grandes écoles, changement de statut avec la création des EPCSCP (« professionnel » est rajouté) : « établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel ». L'UTC devient une EPCSCP
- en 1999 le processus de Bologne est voté en Europe c'est une réforme Licence Master Doctorat , qui ouvre aux crédits ECTS, le fonctionnement ECTS impose 1 an minimum en entreprise.
- Mai 2003 : le projet de loi de « modernisation des universités » ou « loi ferry » qui est la suite de la réforme LMD dont les objectifs sont ¹¹⁸:
 - O Privatisation des universités : valorisation des financements privés et régionaux, ouverture des CA aux extérieurs ; favoriser les liens inter-universités, ouverture des CNESER aux entreprises d'enseignement supérieur, plus de pouvoir aux présidents d'université.
 - O Une autonomie de gestion pour préparer une future réforme d'autonomie de financement : chaque université aura ainsi non seulement ses propres enseignements, mais aussi une plus grande latitude pour créer ses propres règles de fonctionnement, et gérer moyens et personnels.
 - transformer en « Universités de Technologie » le secteur tertiaire (c'est-à-dire permettre la sélection et une pratique indépendante de leur politique de recrutement). Une fois « autonome » les universités seront plus sous la tutelle des entreprises et des conseils régionaux.
 - o Enfin possibilité aux universités privés de délivrer des diplômes nationaux. La loi n'est pas votée mais repris dans le Rapport des Etats Généraux de la recherche, 2004

Ce projet de loi est soutenu par F Peccoud¹¹⁹: « Ce projet de loi insiste sur la nécessité pour une université d'avoir une stratégie en instituant la création d'un " comité d'orientation stratégique " chargé de voir, à plus long terme que le Conseil d'Administration, ce que pourrait ou devrait devenir l'établissement.[...] L'Université aura comme première obligation de savoir donner à tous les jeunes qu'elle accueille des compétences qui leur permettent de créer, dans un contexte mondial, de la valeur ajoutée suffisante pour garder un certain niveau de vie. Situation très difficile mais de toutes les façons très concurrentielle. Il y aura une obligation pour chacun demain à innover, c'est-à-dire à proposer à ses contemporains une création qui soit vraiment nouvelle et qui les intéresse. »

• « Une université, ce sont d'abord des personnes et l'université est la seule organisation dans laquelle le patron n'a pas son mot à dire sur le recrutement de ses personnels, alors qu'un directeur d'IUT dispose d'un droit de veto. François Peccoud dit qu'il s'est battu contre les propositions d'une CSE¹²⁰. François Peccoud veut pouvoir définir lui-même l'activité de chacun [des enseignants] (pas forcément un service d'enseignement équivalent à 192 heures de travaux dirigés)

François Peccoud demande un contrat de partenariat avec l'Etat : que l'Etat donne une masse salariale indiciaire de tant et qu'ensuite il laisse libre l'université de répartir cette masse salariale. François Peccoud veut pouvoir emprunter de l'argent sur le marché financier pour pouvoir construire, si l'université est capable de rembourser. »¹²¹

¹¹⁸ (revolte-presse, 2003) et (Sénat, 2003)

¹²⁰ Le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) est une instance consultative placée sous la présidence du ministre chargé de l'éducation nationale créait en juillet 1989. Entre autre, il réglemente les examens, les conditions de délivrance d'un diplôme,... (Education.gouv.fr article sur le CSE)

¹¹⁷ Rapport CNE, 1998

¹¹⁹ F. Peccoud, 2003

¹²¹ Le monde, entretien avec François Peccoud, 2004

L'UTC s'est toujours montrée comme un modèle à suivre.

« Dès lors, l'intérêt économique ne commande-t-il pas d'investir d'abord là où la 'rentabilité' des deniers publics sont assurés ? » 122 dit Michel Lavalou en 1989 à l'adresse du gouvernement qui ne soutient pas assez financièrement la construction du centre de transfert.

- L'UTC a toujours demandé une loi identique à la LRU. Suite à la demande de l'avis de l'UTC pour construire la loi Savary, Guy Daniélou après avis d'une commission de réflexion sur les statuts de l'UTC, répond en mai 1982:
- « Des moyens juridiques qui permettraient à l'établissement d'exercer pleinement son autonomie (dans le respect des règles de la compatibilité publique) afin de développer ses relations industrielles et internationales en toute légalité seraient appréciés [...] Ainsi il serait montré que l'enseignement et la recherche peuvent être des partenaires à part entière des forces économiques du pays et de la région [...]

Il faudrait une dotation en points d'indices donnée par le ministère pour choisir les catégories, disciplines, mode de recrutement. L'UTC gagnerait en autonomie en matière de définitions des charges d'enseignement actuellement voté par l'Etat »¹²³

« Inventer de nouveaux modes de gestion universitaire ? Est-ce pensable ? Peut-on rappeler que cela a été possible en 1972 avec la création de l'UTC. De nombreux indices donnent à penser que c'est souhaitable en 1998. En effet, la société civile juge de plus en plus nécessaire d'imaginer de nouveaux modèles pour relever les défis auxquels elle devra faire face dans les années à venir. Certains sont déjà lancés qui étaient impensables il y a quelques années comme la migration de France Telecom d'un statut public vers un statut privé, la loi sur les 35 heures, ou la création de l'Agence de Modernisation des Universités. » 124

En 2007 la loi sur la LRU est votée. L'UTC remplie déjà une bonne partie des réglementations : obligation d'avoir un directeur d'entreprises dans l'université, augmentation du nombre de personnalités extérieures au CA, Autorisation de faire des fonds privés (création de fondations pour ces fonds), gestion de la masse salariale, baisse des financements de l'Etat, mise en concurrence des universités,... L'UTC fait partie des 50 établissements testeurs volontaires de la loi dès qu'elle fut votée.

• En juillet 2008, Ronan Stéphan défend le projet de création de l'IET européen (Institut européen d'innovation et de technologie) :

« Ce comité directeur sera la structure de gouvernance de l'IET et son but sera de promouvoir et de sélectionner les communautés de la connaissance et de l'innovation (CCI). Ces communautés, qui seront le bras opérationnel de l'IET, seront constituées par des partenariats entre des universités, des organismes de recherche, des entreprises publiques ou privées, autour de thématiques qui présentent un intérêt économique et social au niveau européen.

Force est de reconnaître que le financement, c'est le nerf de la guerre. Le budget initial va clairement déterminer le nombre de CCI qui vont pouvoir être lancées. Mais ces fonds vont être abondés par les fonds structurels, notamment le VIIe Programme-cadre de recherche, par les États membres, par les entreprises privées, par les legs et le mécénat, par les contributions de pays tiers... et à terme par les revenus propres de l'IET, grâce à la propriété industrielle. Je suis persuadé qu'il se produira un effet de levier. Je pense qu'aujourd'hui nous n'avons pas le choix, il faut qu'il y ait des collectivités de l'innovation à l'échelle européenne. Nous gagnerons la bataille en concentrant nos forces sur un certain nombre de dossiers restreints. De toute façon, la concurrence, c'est ce qui permet de se hisser au meilleur niveau. Et depuis toujours la communauté scientifique a été soumise à une concurrence internationale dans la production de résultats. À terme, je pense que c'est un système vertueux. » 125

¹²² Lettre de réponse de M Lavalou, président de l'UTC, suite au rapport CNE du 3 mars 1989

Lettre de Guy Daniélou, 1982 dans le rapport de synthèse : <u>Commission de réflexion sur les statuts et l'avenir de l'Université de Technologie de Compiègne</u>, mai 1982.

¹²⁴ Compiègne, le 10 septembre 1998, Lettre de François PECCOUD au président du Comité de Direction, réponse au rapport du CNE 1998

Ronan Stéphan, président de l'UTC: "L'IET apposera un label sur les diplômes nationaux", article d'EducProd.fr, 15 juillet 2007

• Les collectivités sont vues comme pouvant « aider à relancer les partenariats avec le milieu économique. » 126

ii. UTC et la sélection sociale

« Les droits d'inscription ? C'est l'Etat qui fixe les droits d'inscription. Il faudrait pouvoir faire comme en Grande-Bretagne ; l'étudiant serait plus exigeant, avec un certain nombre d'années pour rembourser. Il faudrait pouvoir le faire de manière collective pour ne pas créer de discriminations entre établissements. Il faut laisser se créer des différences entre universités mais à moyens égaux. » 127

Lorsque Guy Ourisson, ministre de l'éducation nationale demande (en 1980) ce que souhaite l'UTC au sujet des sélections, la lettre de réponse de l'UTC signée de Guy Daniélou est : « La démocratisation passe par un effort de rattrapage des retards culturels et non par une diminution du niveau des diplômes ». Autrement dit, l'UTC ne fera aucun effort lors de sa sélection pour augmenter les taux de boursiers et populations défavorisées. En 2008, l'AERES fait encore la remarque à l'UTC qu'elle est en retard avec seulement 14% d'étudiants boursiers. Nationalement en 2008 la moyenne nationale de boursiers était de 32,7%. ¹²⁸

iii. <u>Anecdotes : Liens de certains membres de l'UTC</u>

Cette sous partie a été rajoutée pour plusieurs raisons : Les membres de l'UTC sont sélectionnés pour ce qu'ils sont, leur carrière passé, leur idéologie et leur réseau. Il reste anecdotique car ne reste sur quelques exemples historiques.

- Guy Daniélou était membre du mouvement œcuménique chrétien de Taizé.129 Nous avons vu que le fait qu'il fasse partie de l'ANRT lui servit beaucoup dans la gestion de l'UTC (entre autre avec ses liens avec JP Chevénement)
 - François Peccoud faisait partie de l'Opus Dei (intégré par son frère qui était colonel de cette secte), ainsi que Luc Ziegler, secrétaire général pendant 2 mandats à l'UTC. ¹³⁰

-

 $^{^{126}}$ Alain Storck, dans « L'UTC veut atteindre 5000 étudiants », article du parisien du 08/09/2011

¹²⁷ François Peccoud, entretien avec le monde en 2004 en temps que président de l'UTC

¹²⁸ Histoires d'Université, un blog d'EducPros.fr, article en ligne du 5 septembre 2011, « *Nombre et taux de boursiers ?* »

¹²⁹ UTC, Texte d'archives, introduction sur l'origine de l'UTC, date inconnue

¹³⁰ Entretien avec Marc Carrignon

B) Une organisation critiquée

« Décrié par la « presse de gauche » (dont le CNPF) comme « l'université du patronat » , mais plutôt apprécié dans les milieux du style « entreprise et progrès » » 131

L'UTC subit beaucoup de contestations que ce soit de manière interne ou externe. On a à l'origine:

- De forte résistance du monde universitaire
- Une opposition de l'Université Jules Verne d'Amiens qui s'opposait à l'UTC par peur de perdre des moyens)
- Une contestation intérieure (syndicale ou diverse). « A l'origine les entreprises étaient comme chez elles à l'UTC, l'UTC n'a pas été vendu au patronat, elle a été donnée. »¹³²
- Une contestation extérieure : « le banc d'essai du patronat » Nouvel Observateur n 48 de novembre 1972,
 « l'industrie entre à l'université » L'express du 9-15 juillet 1973, « Un sous marinier chez les universitaires »
 Le Monde du 16 juin 1973
- Une particularité qui créait des Tensions les plus extrêmes sous la secrétaire d'Etat d'Alice Saunier-Seité, puis sous son ministère. Il est même question de supprimer l'établissement. 133

Périodes de tensions les plus fortes :

-1976-1981 : Alice Saunier Duval est secrétaire d'Etat aux universités entre janvier 1976 et janvier 1978, puis ministre des Universités jusqu'à mai 1981. Une grève d'opposition des enseignants de l'UTC a lieu le 13 janvier 1976 pour « condamner la politique du gouvernement et du directoire. Il n'y a pas de chiffres exacts du nombre de grévistes, mais il y a eu une réunion de 150 personnels. En 1976 une commission de réflexion sur les statuts de l'UTC fut mise en place.

En 1978 Daniel Thomas obtient 11 voix face à Guy Daniélou (qui en a obtenu 13) au CA élisant le président de l'UTC. Le premier avait les voix des élus, le second les voix des extérieurs.

Les positions défendues par les syndicalistes, de la commission consultative des personnels enseignants sont la suppression du statut dérogatoire de l'UTC, une collégialité et plus de démocratie. Ils demandent aussi plus de transparence sur les diverses instances, notamment les établissements de formation continue (IMI et IMBH) qui devraient être contrôlés par le Conseil Universitaire. Il faut réduire le nombre de contractuels en en permettant à ceux qui le désirent de devenir titulaires du poste. ¹³⁵ Ils demandent un financement public plus important, car le financement privé est plus incertain. Ils regrettent aussi :

- → La structure de l'UTC rend difficile l'association à des structures classiques publiques de l'université française (comme le CNRS)
- → Les enseignants ont quelques difficultés à valoriser leurs dossiers pour des promos dans des instances 136

En 1982 eut lieu une première remise en cause du statut de l'UTC le CA de l'UTC décrète :

« (Proposition majoritaire) Les élus, les membres de la commission se sont attachés à souligner que l'expérience du Conseil d'Université telle qu'ils l'ont connue depuis 1974 avait clairement montré les limites de son fonctionnement. En effet, dans la plupart des cas, compte tenu d'une majorité de membres extérieurs (donc non présents dans la vie courante de l'Université), le conseil a été amené à entériner des propositions soumises par le président du directoire. Ils considèrent que le clivage en deux blocs (nommés et élus) a souvent nuit à la participation active du personnel et des étudiants aux prises de décision, ceux-ci se sentant en quelque sorte marginalisés. [...]

Réflexion : il faut donner plus de pouvoir au CU (« législatif ») sur l'exécutif (directoire) » Ce rapport donne suite à une modification des statuts qui remet la composition du CA moitié élus-moitié extérieurs.

En 1986 il y a un nouveau débat-conflit à l'UTC menant à la modification des statuts de l'UTC. Il y a quelques oppositions à l'aménagement de la loi Savary.

-

¹³¹ Brochure historique de l'UTC, aux environs de 1992, à l'origine de l'UTC

¹³² Entretien avec Daniel Thomas, décembre 2012

¹³³ P Lamard, Et Y-C Lequin, février 2012

¹³⁴ Informations UTC [hebdomadaires], 1976

¹³⁵ Communiqué de presse du syndicat SNESUP de l'UTC, 1982

¹³⁶ Rapport CNE, 1989

Les positionnements de Daniel Thomas dérangèrent les différents directeurs de l'UTC, celui-ci fut réélu plusieurs fois au conseil scientifique de l'UTC. C'est pour cette raison que François Peccoud décida en 2004 de créer un directeur de la recherche (qui fut et est toujours en 2013 Bruno Bachimont), afin de court-circuiter Daniel Thomas.¹³⁷ Les guerres internes ont toujours fait rage.

Guy Danielou disait qu'il fallait 15 ans pour qu'une université s'intègre et arrête d'être critiquée. Il est vrai qu'aujourd'hui, grâce à toutes les structures mises en place par l'UTC et l'Etat, il n'y a presque plus de contestation du modèle UTC qui pourtant est le modèle des lois critiquées par de nombreux enseignants.

¹³⁷ Entretien avec Marc Carrignon

Sources et Bibliographie

Entretiens Effectués:

[Interview] Thomas Daniel. - Compiègne, 21 Décembre 2012.

Entretien par mail avec Bruno Bachimont, décembre 2012

Principales archives consultées:

« Lettre ouverte à toutes les associations de la maison des étudiant [Rapport] / aut. ATTAC-UTC. - 10/06/2005.

Alain Storck (directeur de l'INSA de Lyon): "Nous nous sommes engagés dans une dynamique de développement qui a pu dépasser notre capacité financière" [Interview] / interv. Storck Alain. - [s.l.]: Sylvie Lecherbonnier; Educpros.fr, au service de l'enseignement supérieur, 28 03 2011.

budget UTC [Rapport] / aut. UTC. - 2012.

Commission de réflexion sur les statuts et l'avenir de l'Université de Technologie de Compiègne [Rapport] : Rapport de synthèse, Réponse au ministre de l'éducation / aut. l'UTC Commission de réflexion de. - Compiègne : [s.n.], mai 1982.

Commission de réflexion sur les statuts et l'avenir de l'Université de Technologie de Compiègne [Rapport] : Rapport de synthèse / aut. l'UTC Membres du CU de. - Compiègne : [s.n.], mai 1982.

Compiègne, 1972 : L'université de technologie est-elle enfant de 1968 ? [Livre] / aut. Lequin Yves-Claude et Lamard Pierre. - [s.l.] : Fondation Charles de Gaulle, 8 février 2012.

Compiègne, université de Technologie [Rapport] : guide de l'université / aut. UTC. - Compiègne : [s.n.], 1981-1982.

Contribution à la réflexion sur la réussite étudiante dans le cadre des assises nationales de l'enseignement supérieur [Rapport] / aut. UTC.

Dans le top 10 des 100 écoles les plus actives en recherche [Rapport] / aut. Interaction UTC. - 2012.

De l'importance d'opérer de véritables choix stratégiques pour une université [Article] / aut. Peccoud François // GISGUF (colloque). - 06 juin 2003.

Fondation de l'Université de Technologie de Compiègne, 2012 [Rapport] / aut. UTC.

François Peccoud; Président Université Technologique de Compiègne (UTC) [En ligne] / aut. Emploi Center. - 29 mars 2012. - décembre 2012. - http://emploi.journaldunet.com/magazine/1152/.

Gouvernance du système d'Information [En ligne] / aut. IMI-UTC. - décembre 2012. - http://www.plandegouvernance.com/Auteur/IMI.htm:.

Informations UTC hebdomadaires de 1976 à 1977 / aut. UTC.

Informations UTC hebdomadaires de 1988 / aut. UTC.

Interaction n=17 [Rapport] / aut. UTC. - 2012.

Investissements d'avenir :L'UTC et le PRES Sorbonne Université, lauréats de l'Idex 2 [Revue] / aut. presse) Nadine Louft (Communiqué de // webintern. - 14 février 2012.

L'UTC en chiffres. - [s.l.] : (archives), 1984.

Le Projet de Loi de « modernisation » des universités [En ligne] / aut. revolte-presse. - juillet 2003. - décembre 2012. -

http://www.revoltes-presse.fr/03WEB/03_BULLETIN_R/03_12_01_Revoltes7_Article1_Universite5_Modernisation.pdf.

Le stage en entreprise : facteur de développement? Un dispositif de formation structuré par des instruments langagiers. Rôle du stage en formation initiale d'ingénieurs. / aut. DUBRUC Nadine / éd. GROSJEAN Sous la direction de Michèle. - [s.l.] : Université Lyon 2, juin 2009.

Les entreprises à la BUTC [Rapport] / aut. Bulletin des Bibliothèques de France. - 1989.

Les principales dispositions de la loi d'orientation du 12 novembre 1968 dite loi « edgar faure » [En ligne] / aut. Sénat. - 1968. - décembre 2012. - http://www.senat.fr/rap/l06-372/l06-3722.html.

L'Université face à sa réforme. II - L'avenir et la réforme des structures. (pp 199 à 208) [Livre] / aut. Le colloque de caen. - [s.l.] : Revue de l'enseignement supérieur, Avril 1966.

Mémoire de Compiègne, pp166-167, "1997" [Livre] / aut. Bernard Alain.

Note de Synthèse [Rapport] / aut. Cordonnier Michel. - 2000.

Personnalités de l'UTC [En ligne] / aut. UTC // interne.utc.fr. - 04 01 2013. - 17 10 2013. - http://interne.utc.fr/b-u-t-c/archives-de-l-utc/Histoire-de-l-UTC-pages-et-images/Personnalites-de-l-UTC.

Projet de loi relatif aux libertés des universités [En ligne] / aut. Senat. - avril 2003. - décembre 2012. - http://www.senat.fr/rap/l06-372/l06-3726.html.

Relevé de conclusion de la séance de conseil d'administration [Rapport] / aut. UTC. - 11 octobre 2012.

Revue annuelle de 1990 [Livre] / aut. Université de Technologie de Compiègne. - Compiègne : [s.n.], 1990.

Statuts de la « Fondation de l'UTC pour l'innovation », 2012 [Rapport] / aut. UTC. - 2012.

Texte d'archives, introduction sur l'origine de l'UTC [Article] / aut. UTC // Brochure historique de l'UTC. - Inconnue.

Tract sur le BDE: "des étudiants citoyens?" [En ligne] / aut. 2 étudiants de l'UTC en A08 // Les ecargots solidaires. - 14 01 2009. - 17 10 2013. - http://escargotssolidaires.noblogs.org/files/2013/05/tractBDE.doc.

Université de Technologie de Compiègne [Rapport] : Rapport d'analyse de l'UTC / aut. AERES. - 2008.

Université de Technologie de Compiègne, Brochure annuelle / aut. UTC. - Compiègne : [s.n.], 1990.

Université de Technologieu de Compiègne [Livre] / aut. (CNE) Comité National d'Evaluation des Etablissement Publics. - [s.l.] : Archives, 1989.

Université Technologique de Compiègne (UTC), François Peccoud, directeur [En ligne] / aut. monde Le. - 13 avril 2004. - 03 12 2012. - http://histoireuniversites.blog.lemonde.fr/files/2009/08/peccoud-compiegne.1251576166.pdf.

Universites et ouverture sur les mondes socio-economiques, personnalites exterieures et institutions universitaires le precedent des annees 1960 et de la loi faure [Rapport] : Chef de projet GURMSE, Laboratoire Organisations Marchandes et institutions, Université de Reims Champagne-Ardennes / aut. Morder Robi. - juin 2009.

Universites et ouverture sur les mondes socio-economiques, personnalites exterieures et institutions universitaires le precedent des annees 1960 et de la loi faure [Rapport] / aut. Morder Robi. - juin 2009.

UTC-Infos du 10 octobre 2002 / aut. UTC.

Webintern, onglet « entreprise » [En ligne] / aut. l'UTC membres de. - 15 octobre 2012.

TEXTES Associés :

Le « modèle » américain des universités : Change we can't believe in, Bradley Smith 2009